# BERNIÈRES
# OPTIQUE NOUVELLE

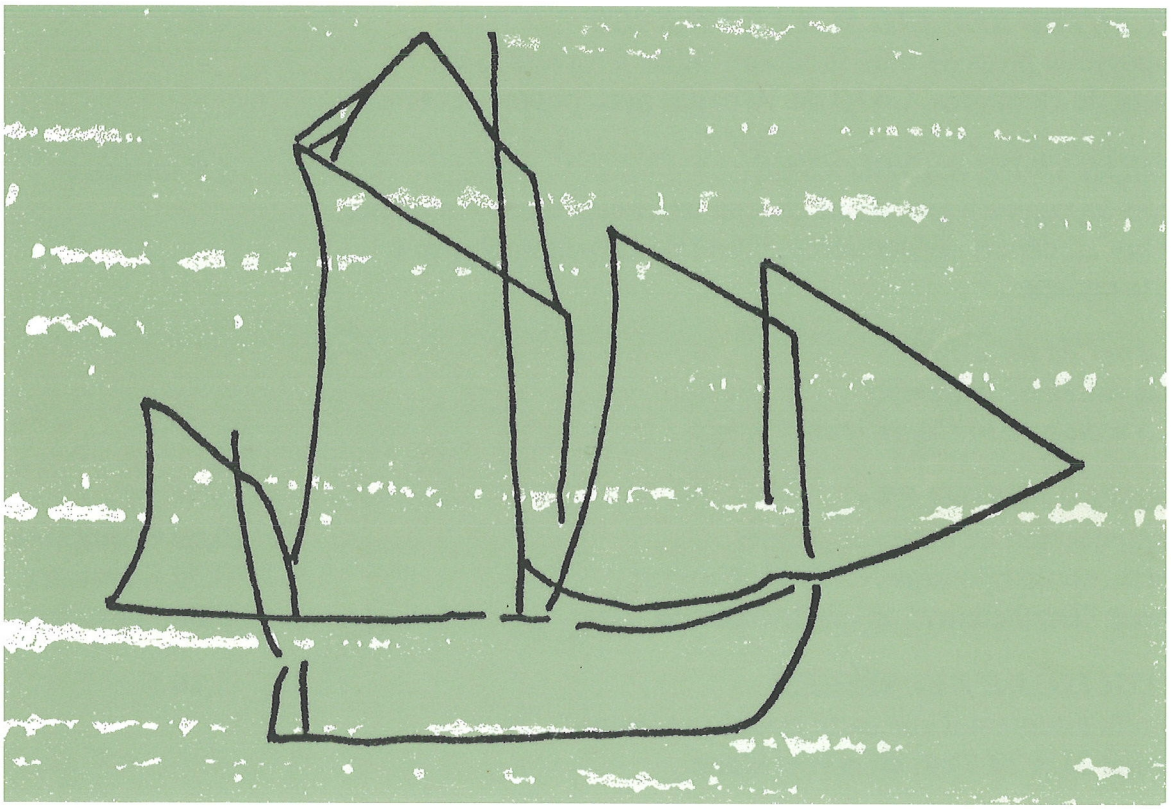

N° 21 - Juin 2002

# *LES PUBLICATIONS DE B.O.N.*

- ***BERTHELEMY*** — **15 €**
  Recueil de24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du Peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité

- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** — **11 €**
  Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. ***EPUISE***

- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** — **9 €**
  Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires

- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** — **4 €**
  Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.

- ***CHEMINS DE RANDONNEE*** — **4 € unitaire**
  Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur :

  *- La vallée de la Müe*
  *- La vallée de la Seulles*
  *- La vallée de la Capricieuse.*

- ***CARTES POSTALES :***
  Reproduction de cartes anciennes — **0,60 €. unitaire**
  Cartes contemporaines en quadrichromie — **0,30 € unitaire**
  Cartes "Berthélémy" en quadrichromie — **0,80€ unitaire**

- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** — **3,10 €**
  Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.

- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** — **3,10 €**
  Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.

- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** — **3,10 €**
  Reproduction d'un graffiti de bateau.

***Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).***

## Sommaire

2 - Le coq de clocher de Bernières
6 - Histoire d'une maison, le Clos Georgius
8 - Ce qui unit Bernières au Québec
9 - Le prochain site Internet de B.O.N.
10 - Hommes chevelus, moustachus ...
13 - Un nouvel impôt à Bernières
18 - Connaissez-vous les Agnus Dei ?
19 - La charpente de l'église, suite
20 - Jacques Moisant de Brieux
22 - Histoire du Régiment de la Chaudière

**BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE**
Association régie par la loi de 1901.

**Siège social :**

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

**Composition du Bureau:**

•Président:
Jean-Paul MAYER
•Vices-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
•Secrétaire:
Dominique NERON-TAVERNIER
•Secrétaire adjoint :
Anne de GERY
•Trésorier:
Stéphane MANDELKERN

•**Rédacteur en chef et maquette**:
J.P. Mayer
•**Rédacteurs** :
J. Cuisenier - A. Flohic – C. Géhin – A. de Géry - L. Girard - F. Laburthe-Toira - S. Mandelkern - J. Mayer - J.P. Mayer -

Imprimeur : Anquetil à Flers

## Editorial

# 2002, une grande année pour B.O.N. !

Oui, c'est une grande année pour notre association. Année qui voit l'aboutissement de trois projets dont nous vous avons tenu au courant depuis longtemps.

Tout d'abord, la réalisation de quatre panneaux informatifs expliquant l'histoire et l'intérêt de notre église. Entièrement conçus, réalisés et financés par B.O.N., ils seront officiellement remis à la Municipalité le 13 juillet prochain. Ils contribueront à la mise en valeur de ce bâtiment d'un intérêt architectural exceptionnel qu'on ne perçoit plus forcément au quotidien.

Ensuite, et toujours concernant l'église, le relevé de sa charpente qui aboutira d'ici la fin de l'année à son étude scientifique, permettant ainsi sa datation précise et une connaissance plus fine de l'évolution de la construction de l'édifice.

Enfin la publication de la monographie, en quadrichromie, de Pierre Emile Berthélémy, peintre bernièrais du XIXème siècle de grand renom, jamais étudié auparavant. Il s'agit là du premier aboutissement d'un travail de bénédictin réalisé depuis quatre ans par l'équipe, spécialisée et passionnée, de B.O.N. Edition à tirage limité, il est fortement conseillé d'en réserver un exemplaire !

Plus que jamais, B.O.N. apporte sa contribution à la mise en valeur de notre patrimoine bernièrais. Et pour cela, B.O.N. a besoin de vous et de votre soutien !

Jean-Paul MAYER

# Le coq de clocher de Bernières

***Mardi 23 avril 2002, le clocher de l'église a retrouvé la plénitude de son élan en recevant son nouveau coq de flèche. L'ancien coq était mutilé par les intempéries, les éclats de mitraille dus aux combats du débarquement. Le clocher avait en effet été la cible des troupes canadiennes qui craignaient que des tireurs allemands ne fussent embusqués dans ses hauteurs. D'importants travaux de restauration s'étaient avérés nécessaires. Pour intervenir sur la flèche, des échafaudages avaient été dressés depuis le dernier étage de la tour. Pierre Robert, ancien couvreur, qui habite face à l'église, se souvient les avoir montés : « ils prenaient appui sur l'intérieur au niveau du beffroi, et sortaient au niveau des abats-sons. Et on les montait le long de la flèche ». Mais les moyens financiers des Monuments historiques étaient maigres. L'échafaudage est resté longtemps en place, le temps que des tranches de travaux successives soient débloquées. En 1953, les travaux de maçonnerie s'achevèrent. C'est un autre couvreur du pays, Eugène-Emile Clairel, décédé peu de temps plus tard sur un autre chantier, qui grimpa par l 'échafaudage pour remettre en place l'ancien coq, sommairement restauré auparavant.***

Mais pourquoi placer un coq de cuivre en tête de clocher au dessus de la croix qui couronne déjà la flèche, opération coûteuse et difficile ? Pour deux sortes de raisons, les unes techniques et les autres symboliques [1].

## Girouettes, paratonnerre et motifs symboliques.

Le coq a en effet une fonction de signal : il tourne autour d'un axe et sa configuration est telle que le vent le fait tourner, de sorte que la tête marque la direction d'où il souffle, comme une girouette. Mais cet axe n'est pas quelconque : il traverse de part en part le corps du coq et le dépasse d'un demi-mètre vers le ciel, pour capter la foudre et la conduire tout au long de la flèche, puis de la tour jusqu'à la terre. Le coq est donc, technologiquement, une girouette autour de la pointe d'un paratonnerre. Pour remettre aux normes le paratonnerre du clocher, il fallait non seulement refaire la descente et «l'araignée» de la «terre» ; il fallait aussi refaire la pointe, et donc le coq. Commandé par la municipalité aux établissements Billard-et-Roy, à Villedieu-les-Poëles, l'un des plus anciens centres de travail du cuivre en Normandie, le coq de clocher de Bernières a été travaillé à la main sur un modèle normand ancien. La paroisse de Villedieu-les-Poëles ne pouvait en effet manquer d'appliquer tous ses soins au coq de son église. De fait, c'est l'un des trois coqs de clocher répertoriés pour la Basse-Normandie par le Centre de recherches sur les Monuments historiques (inv. D 15333). Cette œuvre, de belle dinanderie, porte sur la queue une date inscrite : 1787. La date est respectable, mais n'est pas la plus ancienne connue pour un coq de clocher en Normandie puisqu'à Villedieu même un coq provenant de la chapelle de l'hôpital date du XVIIe siècle (inv. D 15334). On ne connaît de plus ancien, en France, que le coq de la basilique Notre-Dame à L'Epine (Marne) qui date de 1613 (inv. D 15202) et, champion de longévité, le coq de l'église Saint-Etienne-du Gravier à la Guerche (Cher), qui date de 1590 (inv. D 14174). Ces dates ne signifient nullement que des coqs de clocher n'aient pas été plantés plus tôt au sommet du clocher des églises. Mais de plus anciens coqs, aucun ne subsiste. Les documents ne sont pas rares, cependant, qui mentionnent cet usage de planter un coq en tête de clocher. Tel *le Livre Noir* de Coutances qui mentionne un orage en 1091 si violent qu'il détruisit une tour de la cathédrale et son coq doré. Telle cette relation du moine Guy du monastère Saint-Pierre à Châlon-sur-Saône, témoin oculaire du désastre qui s'abattit en 965 sur l'abbatiale et détruisit le volatile de cuivre qui reposait sur une boule au sommet du clocher[2]. Et plus près de Bernières, à Bayeux, on peut se convaincre de l'ancienneté de la coutume : sur la « tapisserie » commandée par Odon entre 1066 et 1077, une scène figure un jeune homme juché sur une échelle et portant un coq pour le planter sur une tour de la cathédrale de Westminster[3].

Bien entendu, les raisons techniques ne suffisent pas à expliquer que les bâtisseurs des églises se soient

[1] Je remercie Jannie Mayer, conservateur en chef du Patrimoine, pour les références aux publications et aux archives qu'elle a bien voulu me communiquer.

[2] *Coq de clochers, de la fin du XVIe au XIXe siècle*, Centre de recherches sur les Monuments historiques, Ministère de l'Education nationale et de la Culture, 1992, pp. IV-VIII.

[3] Ibidem, p. VII.

**Détail de la « Tapisserie » de Bayeux**

sentis dans l'obligation de terminer leurs clochers par une figure en forme de coq plutôt que par un autre motif : une simple pique, une boule ou une croix pouvaient suffire. Et de fait, beaucoup de flèches de clocher ont pour terminaison un simple motif de pierre en croix, parfois surmonté d'une pique de fer faisant office de paratonnerre. En vérité, le choix du coq répond à des raisons symboliques très anciennes. Et la municipalité de Bernières a puisé dans ces fortes raisons pour remplacer l'ancienne figure de cuivre mutilée et usée, par une nouvelle figure de même motif, et pour célébrer, avec la paroisse, cette réfection en grande cérémonie.

La tradition chrétienne donne en effet au coq de clocher la signification d'un appel à la vigilance : *car le coq veille dans la nuit sombre, marque les heures par son chant, réveille ceux qui dorment, célèbre le jour qui s'approche ; mais d'abord il se réveille et s'excite lui-même à chanter, en battant ses flancs de ses ailes. Toutes ces choses ne sont pas sans mystère ; car la nuit, c'est ce siècle ; ceux qui dorment, ce sont les fils de cette nuit, couchés dans leurs iniquités*[4]. Interprétation fondée, on le sait, sur l'Evangile, qui rapporte la parole de Jésus à Pierre, endormi : *Je te le déclare, Pierre, le coq ne chantera pas aujourd'hui que tu n'aies par trois fois nié me connaître* (Luc, 22,34).

Comment, par quels cheminements, par quels agents ce dispositif symbolique s'est-il imposé au Moyen-Age, en France ? Comment s'est-il substitué à d'autres dispositifs, comme celui qui associe le coq, *gallus* en latin, aux Gaulois, *Galli* ? Comment la fonction de vigilance attribuée à ce gallinacé a-t-elle été associée au soleil ? On ne le sait guère, faute de documents incontestables pour restituer l'histoire de cette symbolique. On connaît beaucoup mieux, en revanche, comment, après les événements de 1789, la fonction de vigilance du coq a été réinterprêtée au bénéfice du peuple révolutionnaire[5]. Et l'on peut observer, de nos jours, combien l'emblème du coq recèle de force symbolique, au point de servir de marque à des vêtements de sport et de mascotte à des groupes de supporters.

[4] DURAND Guillaume, *Rational des divins offices*, cité par VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Paris, 1854-1868, p. 305.
[5] CUISENIER Jean, *L'art populaire en France*, Fribourg, 1975.

## A planter le coq au sommet du clocher

Livrée plusieurs jours avant d'être plantée en tête de flèche, l'œuvre de cuivre martelée, confectionnée à Villedieu, a d'abord été exposée à la boulangerie de Bernières, où chacun a pu juger de la qualité du travail. Elle a été ensuite transportée à l'église et exposée à l'entrée du chœur. Dimanche 21 avril 2002, à la fin de la messe, le père Guesdon a rappelé aux fidèles la symbolique historique et chrétienne du coq de clocher. Puis il a béni l'œuvre dans les formes liturgiques[6]. L'emblème de la vigilance pouvait désormais prendre sa place définitive au sommet du clocher.

Encore fallait-il l'y planter, à soixante-sept mètres de hauteur. Comment ?
Jusque dans les années 1940, les maçons et les couvreurs échafaudaient à l'aide de matériaux en suivant des techniques qui avaient peu évolué depuis le Moyen-Age : des pièces de bois liées par des cordes[7]. Les archives des Monuments historiques conservent le *devis des travaux de diverses natures pour restaurer la flèche de l'église de Bernières*, datant du 28 mars 1891[8]. On y lit la composition des pièces en bois de sapin du Nord qui seront employées pour l'échafaudage : poutres pour les planchers supportant l'échafaudage à l'intérieur du premier et du second étage de la tour, poteaux, sablières et croisillons; 16 poteaux de 27 mètres de longueur chacun ( !?) pour la flèche[9], 9

[6] B.O.N. conserve dans ses archives le texte de la bénédiction spécialement composée par le père Guesdon. Notre comité le remercie de le lui avoir communiqué.
[7] VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Paris, 1854-1868, article *Echafaudage*.
[8] Arch. M.H., 81/14, 70/1, carton 16.
[9] Je doute que ces poteaux soient d'une seule pièce : les plus longs poteaux cités dans les sources donnent des longueurs de 60 pieds, soit 16,50 mètres (COLLECTIF, *L'échafaudage des le chantier médiéval*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes n° 13, Lyon, 1996, p. 32. Ces poteaux devaient être obtenus par enture verticale, de deux pièces solidarisées par deux ligatures.

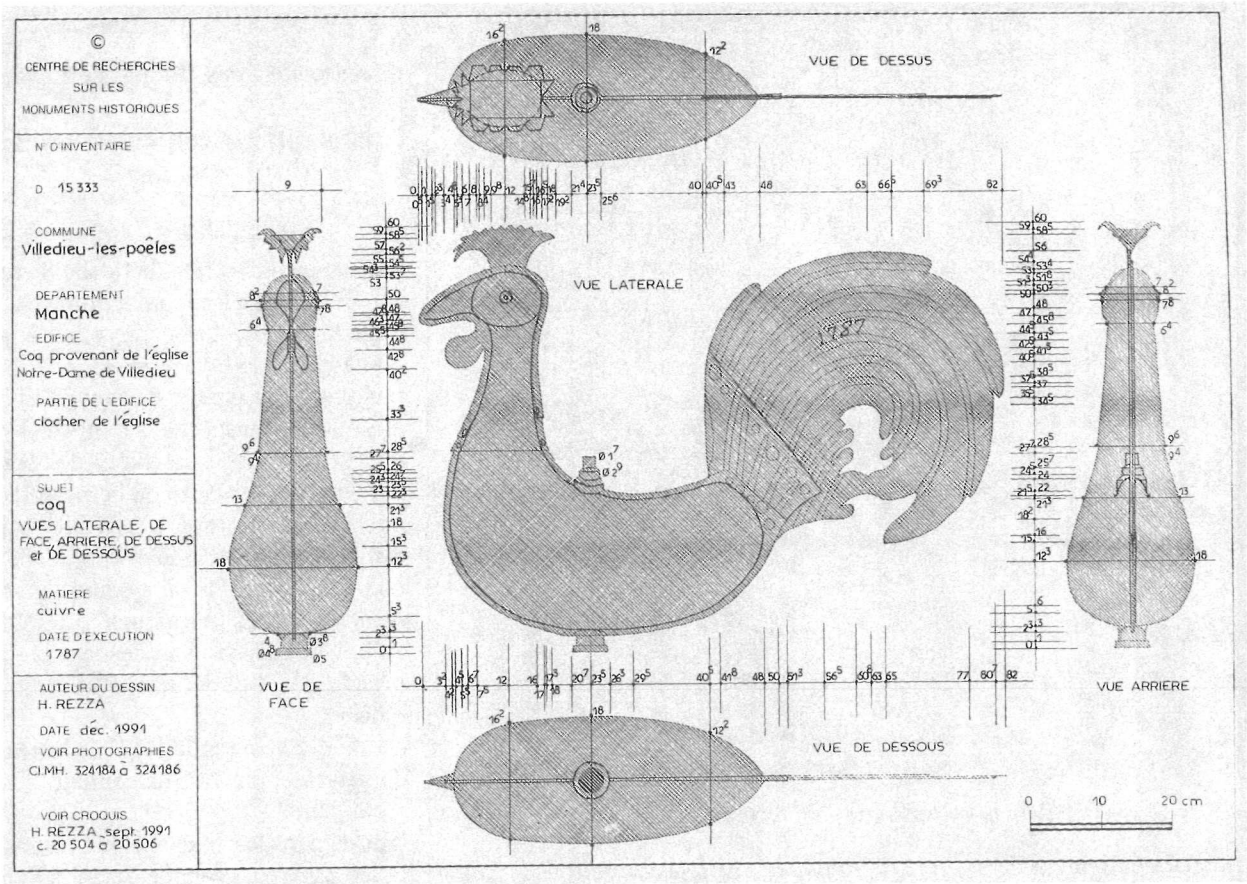


**Relevé du coq de clocher de N.D. de Villedieu, ayant servi de modèle à celui de Bernières**

cours de lisses faisant ceinture autour de la flèche à l'extérieur de 18 mètres de longueur chacun et 9 cours de lisses contre la flèche de 13 mètres de longueur chacun. A quoi s'ajouteront 64 pièces de « décharge » de 3,65 mètres chacune, 120 « traverses d'entretien sur le côté ou boulinier » de 1,30 mètre de long. Une petite forêt ! Malheureusement, on n'a pas le plan de cet échafaudage. Mais un entrepreneur expérimenté avait-il besoin de faire un plan détaillé pour échafauder ? Des esquisses sur son carnet n'étaient-elles pas suffisantes pour qu'il se fasse comprendre de ses contremaîtres et de ses compagnons ?

Du moins savons-nous, par le vocabulaire utilisé dans ce devis, que l'échafaudage de 1891 était maintenu le long de la tour et de la flèche par des « boulins », ou traverses fichées horizontalement dans des orifices prévus d'origine à cet effet dans la maçonnerie, les « trous de boulins ». Les poteaux montés verticalement depuis le sol ou depuis les planchers intermédiaires venaient supporter des pièces horizontales, les « cours de lisses », ou « moises », sur lesquelles reposait l'extrémité libre de ces traverses. Un examen attentif de la maçonnerie du clocher de Bernières permet à tout observateur de discerner ces trous de boulin régulièrement espacés[10]. Après usage il aurait convenu d'obstruer les orifices ménagés dans la maçonnerie pour les boulins au moyen de « bouchons » en pierre de parement, pour empêcher les eaux de pluie de pénétrer, afin de les réemployer éventuellement en prévision de travaux ultérieurs. On connaît des exemples de pareilles obturations par des galets, par des carreaux de terre cuite, voire par des opercules de mortier[11].

La technique d'échafaudement utilisée en 1953 pour la restauration des parties de la tour et de la flèche atteintes par les bombardements n'a pas été fondamentalement différente. Seule différait la matière des pièces et des liens : au bois, on a substitué du fer ; aux cordages, des jonctions métalliques boulonnées. Mais comme auparavant, il a fallu monter des poteaux verticalement, poser des lisses et des croisillons, et fixer le bâti ainsi obtenu sur la maçonnerie en réutilisant les trous de boulins.

Comment procéderait-on, en ce début du troisième millénaire, pour planter le coq de clocher au sommet de la flèche ?

Tout autrement, par une technique inspirée de la spéléologie. Le spécialiste de l'entreprise de Villedieu, Luc Cauwel, prépara son ascension en posant des pitons d'alpinisme dans la maçonnerie, grimpant ainsi pas à pas. Il équipa la flèche de la sorte jusqu'au sommet. Puis le jour venu, le mardi 23 avril, il grimpa le long de la tour de la flèche comme le long d'une falaise. Parvenu au sommet, il s'employa à démonter l'ancien coq, redescendit et le remit aux représentants de la municipalité. Chargeant ensuite le nouveau coq sur ses épaules, il entreprit une nouvelle fois l'ascension, et sous les applaudissements de la population, assujettit la lourde sculpture de cuivre sur l'embase prévue à cet effet. Il fit tourner le coq autour de sa tige, pour vérifier que l'animal symbolique assurait bien les fonctions multiples qui lui étaient assignées : paratonnerre,

[10] Ces trous de boulin étaient-ils d'origine « traversant », aménagés à travers l'épaisseur entière de la maçonnerie, ou « borgnes » profonds d'une trentaine de centimètres seulement ? Voilà ce qu'il faudra vérifier lors d'une prochaine inspection de la tour.

[11] *Ibidem*, pp.123-127.

girouette et emblème. Puis il redescendit, démontant un à un les pitons plantés dans la maçonnerie pour assurer sa progression. Le clocher avait retrouver sa nouvelle vigie.

Et sous les rayons d'un soleil ardent, le fier oiseau de cuivre jetait des feux étincelants. ■

Jean CUISENIER

***Pour le récit détaillé de l'intervention relatant la pose du coq de clocher, le 23 avril 2002, on se reportera avec intérêt à l'article de Ouest-France sous la plume de Carine Martin qui nous très aimablement autorisés à reproduire les photos suivantes.***

***Luc Cauwel se prépare à l'ascension, sous le regard attentif de Jacqueline Been.***

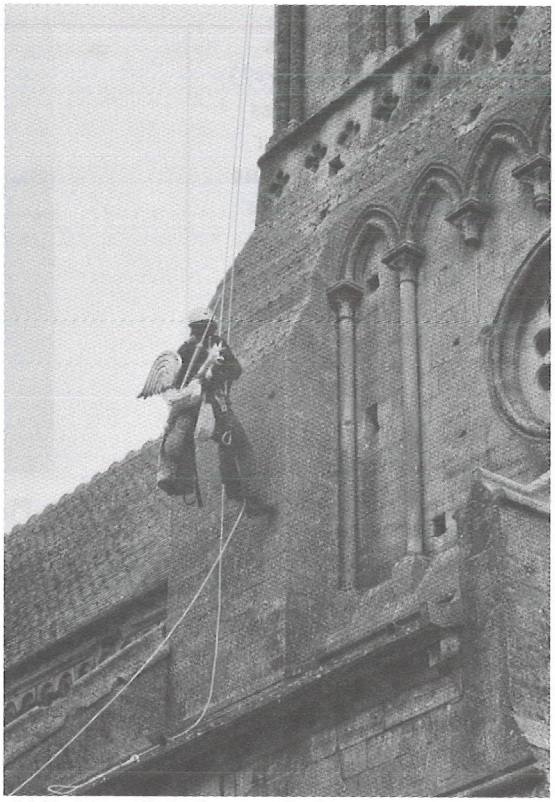

***"A l'attaque de la face nord..."***

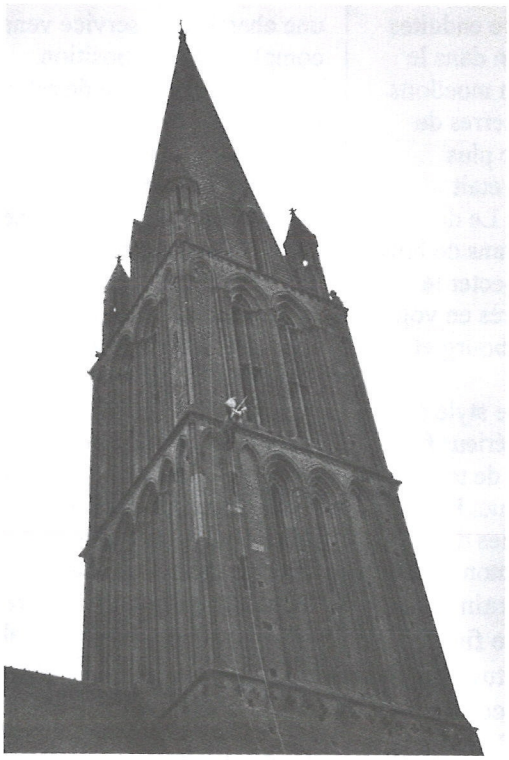

***"La progression vers la flêche..."***

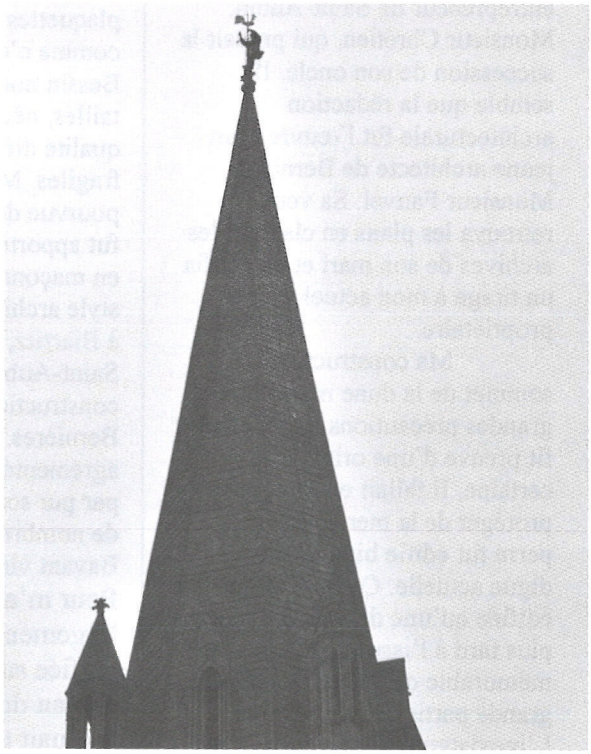

***"Le coq est enfin mis en place"***

# Histoire d'une maison ...

## Suite

***Une véritable maison de star ...Dans la série « Histoire d'une maison », inaugurée par celle de « L'Etrille et les Goélands » (B.O.N. n°17) et suivie dans le numéro 19 par celle de « La Serpolette », voici aujourd'hui l'histoire de cette grande maison connue de tous, située à Rive-Plage, en bordure de mer, Le Clos Georgius.***

Je fus édifiée au début des années vingt, en fait en 1923. Mon propriétaire, Georges Guibourg acheta un terrain sur Rive-Plage, à Bernières, dans un nouveau lotissement réalisé par Anatole Duval.

Rive-Plage, petite sœur de Saint-Aubin, offrait le calme et la tranquillité mais aussi un isolement propre à vivre en dehors des contraintes mondaines mais toutefois à proximité du lieu de festivités fort prisées dans cette période d'après-guerre. Saint-Aubin concrétisa la recherche d'une existence facile (bains de mer, nombreux cafés, casino, music-hall, ...). Il apportait les plaisirs que les Parisiens venaient rechercher dans un cadre fait d'exotisme britannique au style architectural nouveau, complètement importé.

Je fus le compromis de ces courants. Mon propriétaire confia ma réalisation à un jeune entrepreneur de Saint-Aubin, Monsieur Chrétien, qui prenait la succession de son oncle. Il semble que la rédaction architecturale fut l'œuvre d'un jeune architecte de Bernières, Monsieur Fauvel. Sa veuve retrouva les plans en classant les archives de son mari et en confia un tirage à mon actuel propriétaire.

Ma construction au sommet de la dune nécessita de grandes précautions techniques et fit preuve d'une originalité certaine. Il fallait en effet me protéger de la mer et un vaste perré fut édifié bien avant la digue actuelle. Celle-ci ne fut édifiée qu'une dizaine d'années plus tard à l'issue d'une tempête mémorable qui détruisit en grande partie celle d'origine. L'inexistence d'épis cassant les courants permettait en effet des divagations importantes de sable.

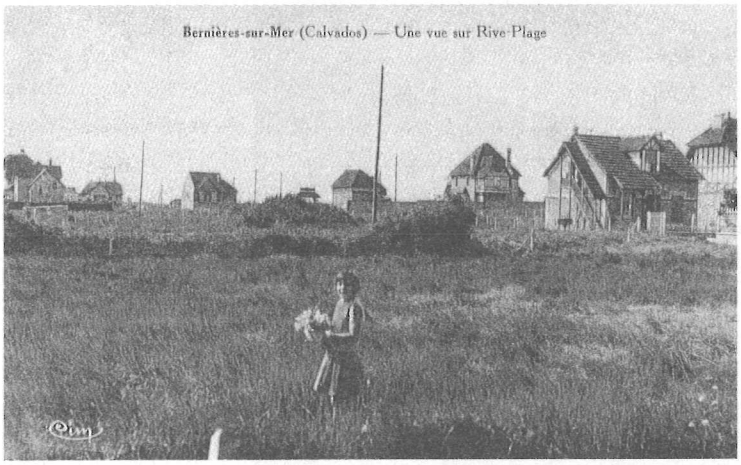


**Rive-Plage dans les années 1925, avec *les Petites Fées* à l'arrière-plan.**

La digue actuelle au droit de ma façade fut donc construite avec un surcroît de précautions, sur un radier à près de trois mètres de profondeur. Depuis, la digue Duval qui relie vers Saint-Aubin à Bernières a été édifiée.

Ma construction fut faite en pierre calcaire, non pas en plaquettes destinées à être enduites comme c'était la tradition dans le Bessin normand, mais en moellons taillés, nécessitant des pierres de qualité différente et donc plus fragiles. Ma maçonnerie était pourvue de joints larges. Le décors fut apporté par de faux pans de bois en maçonnerie pour respecter le style architectural déjà très en vogue à Biarritz, Deauville, Cabourg et ... Saint-Aubin. Quelques constructions reprirent ce style à Bernières. Le décors extérieur fut agrémenté de porches et de terrasses par pur soucis d'esthétique. Enfin, de nombreuses céramiques de Bavant vinrent parfaire mon allure. Pour m'assainir, le terrain fut largement remblayé. Je fus édifiée sur une cave située au niveau du sol naturel, ce qui excluait toute venue d'eau malgré la proximité de l'ancien lit de la Seulles.

La disposition intérieure est assez simple, autour d'une grande pièce qui occupe toute la hauteur de la maison. J'étais composée de trois chambres en étage dont une seule était pourvue d'une salle d'eau extrêmement et munie d'un vaste bain encastré selon la mode de l'époque. Si le salon avait des vastes proportions, les chambres étaient relativement modestes. Une cuisine et une chambre de service venaient compléter ma disposition.

Dépourvue de salle à manger, mon architecture était bien adaptée aux soucis de mon propriétaire d'organiser des fêtes importantes où le repas n'était pas le centre des excès recherchés.

Le décors intérieur s'articulait autour d'une fausse cheminée en pierre, sans conduit, ornée de deux lions dans le style des années vingt. En outre, il était largement pourvu de faux pans de bois en staff et de fer forgé.

Le confort était apporté par tous les moyens modernes. Si l'eau courante n'existait pas à Bernières, une pompe reliée à un puits permettait de pallier cet inconvénient (l'eau de ville ne viendra à Bernières qu'après la guerre). Par contre, je reçus le premier abonnement téléphonique (le 1 à Bernières) et le premier abonnement au gaz de ville pour permettre notamment le fonctionnement du chauffe-bain.

Munie très largement d'ouvertures dont un certain nombre à guillotine pour respecter le style de ma construction, mon confort était malgré tout adapté à de courts séjours en période chaude et clémente[1].

En effet, mon propriétaire, Georges Guibourg, avait un pseudonyme, Georgius, qui l'a été immortalisé.

Grand chanteur de café-concert à la Belle Epoque, son succès alla grandissant jusqu'aux années cinquante, où il changea de carrière. Sa présence à Bernières coïncida avec sa célébrité publique. Mon adresse était alors très évocatrice : *Les Petites Fées*, avenue des Muses à Rive-Plage. Tout un programme que cet artiste renommé illustrait à Bernières.

Il organisait de nombreuses fêtes et bals sur des estrades qu'il installait face à la mer ; on y chantait et dansait, de nombreuses personnalités étaient invitées. Des témoignages nous sont parvenus par les propriétaires voisins qui voyaient défiler les luxueuses automobiles et subissaient les affres de soirées fort animées. Mais des récits plus nostalgiques nous vinrent d'anciens participants qui conservaient des images grandioses des folles fêtes qui étaient données à « La Rive ». Georgius eut effectivement entre les deux guerres un succès exceptionnel.

Né en 1891, il débuta sa carrière au théâtre en 1908 et au milieu des romances à la Dalbret, il s'essaya dans le genre des chansons comiques où il allait exceller à partir de 1912 à la Gaité Montparnasse.

Pitre et poète, caricaturiste et chansonnier, c'était un anarchiste au flegme de gentleman qu'adulait la presse. Il fut comparé à Sacha Guitry, Dullin ou Pitoeff. Son style, beaucoup emprunt du surréalisme ambiant, fut l'occasion d'un très

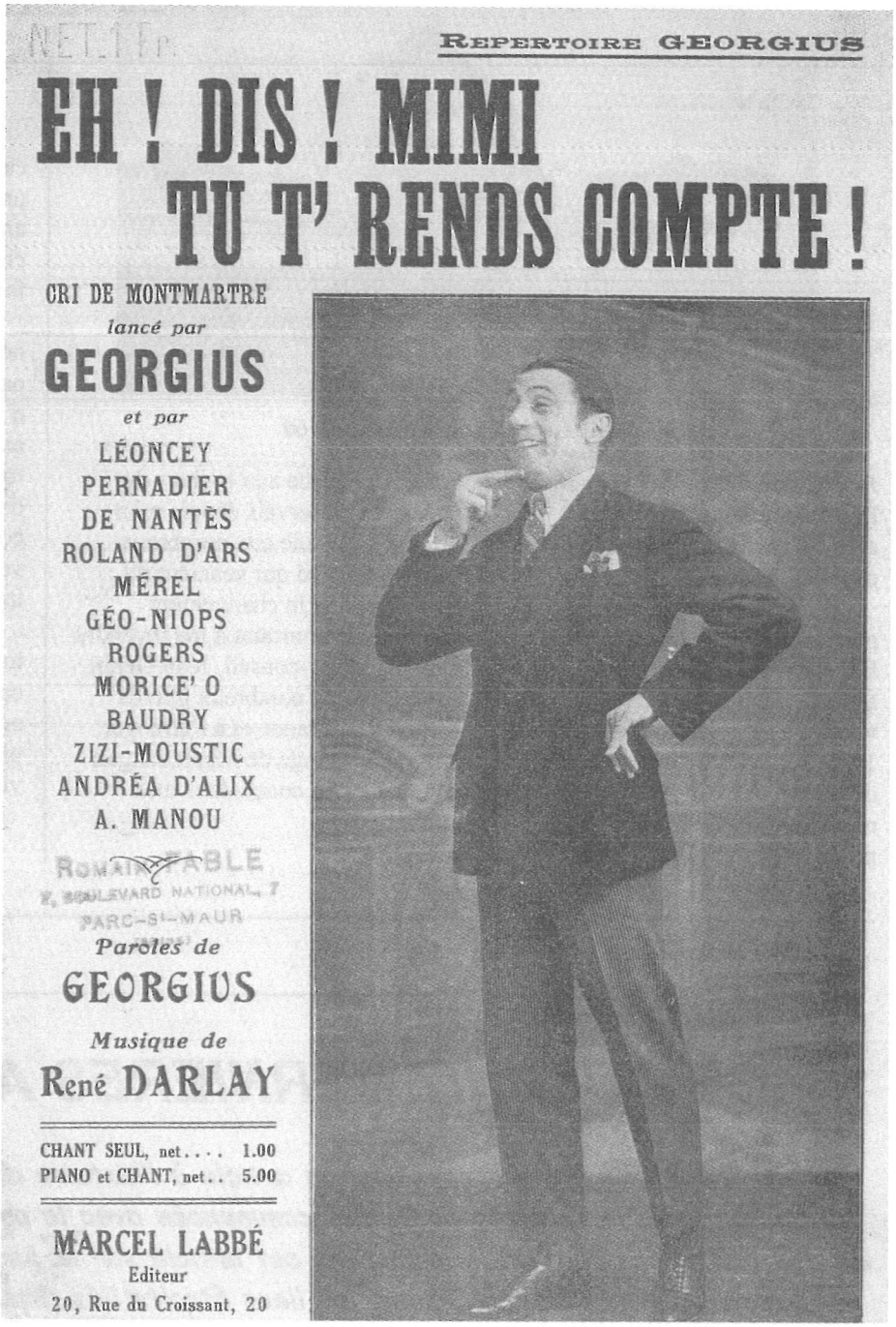


**Georgius, une star**

large succès dans toute la population française. Dès 1920, il se tourna vers le théâtre après les revues (pièces pour le Grand Guignol), puis vers le cinéma et enfin vers le roman policier à partir de 1945 pour la Série Noire, date à laquelle son succès, bien que persistant pendant la guerre, lui valut une disgrâce temporaire.

Parmi ses chansons, on peut citer « Le lycée Papillon », « Sur la route de Penzac » ou encore parmi les plus récentes « Ça, c'est de la bagnole ». La première, « La polka des tunes », date de 1902.

Lors de ma construction, il chantait « La plus bath des javas » et enregistrait son premier disque, « Sur un air de shimmy ». Son premier film en 1932 avec Fernandel, « Pas de femmes », lui valut le titre « d'amuseur public n° 1 ». Enfin en 1935, lors d'un spectacle au Bœuf sur le Toit, il revêt l'habit blanc qui sera par la suite son unique costume de scène.

De nombreux artistes reprirent ses titres et on peut citer Maurice Chevalier, Milton, Mireille ou Albert Tranchant. Plus récemment, les Charlots enregistrèrent un disque complet (« Sur la route de Penzac »).

Il disparut en 1970.

Lors de ses séjours à Bernières au milieu de la foule de ses invités, de nombreuses vedettes se pressaient aux *Petites Fées*. Ainsi Piéral, le nain machiavélique des films de cape et d'épée des années soixante, qui faisait carrière au music-hall, ou encore

[1] Ce qui n'est pas rare à Bernières grâce, comme chacun le sait, au micro climat bien connu qui y règne ! (Ndlr)

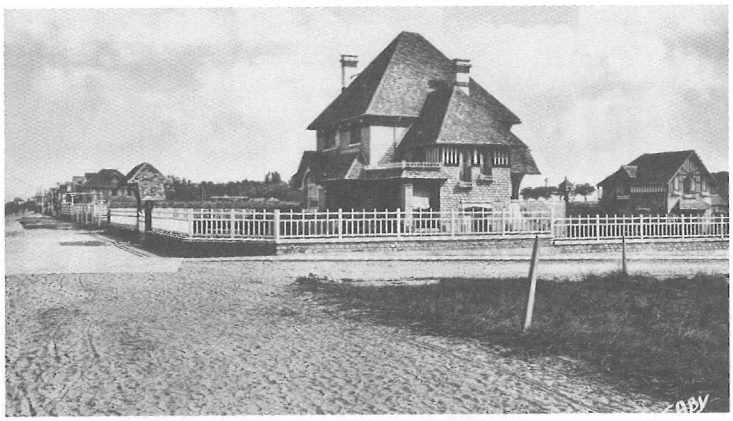

**Le Clos Georgius dans les années 60**

Joséphine Baker, dont le mari, Jo Bouillon, était le fidèle admirateur des chansons de mon propriétaire.

Si je ne fus pas démolie pendant la guerre, le Débarquement m'ébranla sérieusement et je fus alors vendue à un garagiste de Caen en 1946. Avec l'aide des dommages de guerre, il finança ma réhabilitation. Je fus pour lui un point de départ pour la pêche. En effet, située face aux rochers de Bernières, je servais depuis mon origine d'alidade aux nombreux pêcheurs à pied qui venaient de Saint-Aubin. Un changement d'activité le contraint à me revendre à un ingénieur-conseil, Jean Géhin, concepteur de nombreux grands barrages en France et à l'étranger. Le grand barrage de Manicouagan au Québec fut conçu dans mes murs.

**Une vie plus calme**

Jean Géhin fut attiré par le calme, la richesse du climat et la proximité de Paris. Il s'attacha à améliorer mon confort (volet, chauffage,...) et ainsi, je devins plus fonctionnelle.

A sa disparition en 1969, ses héritiers me reprirent et m'agrandirent par l'adjonction d'une salle de bain et d'une salle à manger. Ces travaux furent exécutés par Monsieur Chrétien, toujours. Ce fut à titre personnel son dernier chantier, tout comme ma construction avait été son premier ! Il vendit son entreprise à un grand groupe international du BTP.

Aujourd'hui je me dresse toujours fièrement sur la dune dans un cadre qui a bien évolué grâce au succès notamment de son environnement, de la plage, de la pêche et de la qualité de la vie berniéraise. ■

Claude GEHIN

---

**HISTOIRE**

# CE QUI UNIT BERNIERES AU QUEBEC

***Ce numéro 21 de B.O.N. consacre un article à l'histoire du Régiment de la Chaudière, continuant ainsi la "série canadienne" commencée avec le numéro19 consacré à l'histoire de Jean de Brébeuf. Nous y associons cet article sur le jumelage Bernières Québec mais nos voudrions rappeler rapidement les liens étroits liés depuis toujours avec nos "cousins " d'outre atlantique.***

François Laburthe-Tolra, dans son article sur Jean de Brébeuf, a brossé un excellent tableau de ce que furent l'installation des colons français au Canada dans la foulée de Jacques et de Champlain, la difficile adaptation dans ce pays au milieu des tribus indiennes et enfin le désintérêt de la couronne de France et des intellectuels de l'époque pour ces "quelques arpents de neige" d'où découlera la mainmise des Anglais sur la presque totalité du territoire, au terme de combats perdus d'avance.

Mais la "Belle Province" restera farouchement accrochée à ses racines françaises...passons sur les clichés convenus : Montréal, le Château Frontenac et la rue St Jean, le St Laurent, le rouge des érables à l'automne, les hivers blancs, la chaleur et la gaîté communicative des Québécois.
... Le Québec ou plutôt Kebec en indien, "là où le fleuve, ce grand chemin qui marche, se rétrécit".
... Cabano - Temiscouata - Chicoutimi
... La rivière du Loup... Joliette - Lac St Jean
... Les babettes (castors).
Langues indiennes et françaises font bon ménage chez les " gens de causerie", fiers de leurs origines. "Je me souviens" est leur devise et c'est la fidélité qui les a conduits, un petit matin frileux de juin 1944 sur nos plages. Mais déjà, pendant la guerre de 14-18, nombre d'entre eux étaient venus défendre la liberté sur le sol de France.

Je voudrais, à ce sujet, évoquer un personnage peu connu de nos compatriotes et que peut-être même nos amis canadiens ont oublié.

Wa Sha Quon Asin... (celui qui marche dans la nuit) est plus connu sous son nom de conférencier et d'écrivain : Grey Owl (hibou gris). Ce Canadien, né en 1888 d'une mère apache et d'un père écossais, élevé par les Indiens Ojibways, fut tour à tour trappeur, pisteur, pagayeur, garde forestier, engagé volontaire dans l'armée canadienne dès 1914, il combattit en France et y reçut deux blessures. Pendant cette guerre, sa guerre, il "creusa" le français, lui qui aimait tant bourlinguer au Québec. Ses

ouvrages sont ponctués de remarques sur la "noblesse de l'âme du Vieux Québec", et "l'esprit obligeant et hospitalier de ses habitants". Il note qu'au village de Cabano il "retrouve le vieux Québec des Seigneuries ayant derrière lui trois siècles de noblesse oblige", s'étonnant de l'aide spontanée et désintéressée qu'il rencontre lors de ses expéditions avec son épouse Anahareo, tous deux transportant matériel, canoës, castors et ne roulant pas sur l'or !

C'est un des pères fondateurs de l'écologie. Frappé par les changements intervenus au Canada pendant son séjour en France, il se lança dans la défense du "Peuple des Castors", et plus largement de la vie sauvage. Inspecteur d'un immense district de forêts et de lacs, passant ses nuits à observer la faune; il ne quittait sa retraite que pour donner des conférences et rencontrer ses éditeurs. Comprenant avant tout le monde le parti qu'il pouvait tirer des media, il incita photographes et cinéastes à multiplier films et reportages au cœur des forêts canadiennes. Il mourut en 1938 littéralement épuisé par ses multiples tâches.

Après cette digression, revenons à notre jumelage... Tout naturellement Bernières souhaitait resserrer les liens d'amitié et de reconnaissance avec le Québec.

Les Canadiens avaient fait le premier pas dès 1948 en donnant au village de St Nicolas le nom de Bernières-Québec. Le jumelage suivit, en 1989 et en 1990 l'association prenait corps. Le pacte d'amitié fut scellé le 17 mars 1993 à Bernières - Québec. En 1996, les Québécois inauguraient chez eux le parc de Bernières-sur-mer. Les aléas de la vie administrative ont fait que l'intercommunalité a acculé St Nicolas à se fondre dans la zone industrielle, mais la situation n'est pas bloquée et les choses peuvent changer.

Bien sûr le Québec, c'est loin! Le voyage constitue un déplacement coûteux et fatiguant, pourtant, plusieurs voyages ont déjà eu lieu. En outre, l'association a financé un séjour de découverte du Québec pour plusieurs "ados" ainsi qu'un film vidéo soulignant l'importance de Bernières-sur-mer dans les objectifs du Débarquement.

Le 60° anniversaire approche. Ce sera sans doute pour certains vétérans la dernière occasion de revenir en pèlerinage sur notre plage. Pour marquer ce temps fort, l'association est prête à participer à toute initiative pour préparer ce 60ème anniversaire.

Lors des réunions et petits voyages qui durant l'année réunissent quelques membres de l'association, on remarque beaucoup de cheveux gris ou blancs. Alors, formulons un souhait, que des jeunes nous rejoignent. Sans grandiloquence de mauvais goût, rappelons à tous nos 17...30 ans que c'est grâce au sacrifice de ces garçons qui ont pour toujours 17, 20 30 ans et qui dorment à Bény, qu'ils peuvent aujourd'hui vivre libres, en paix et chaque jour contempler une lumière que ces jeunes morts ne peuvent plus voir. « Nitche Kewensee » (Petits Frères, dormez) ■

Annick FLOHIC-PATRIZZI

---

ACTUALITE

# Le prochain site Internet de B.O.N.

Notre association Bernières Optique Nouvelle est formée de gens forts sympathiques, dotés en moyenne de beaucoup de qualités (bien qu'inégalement réparties), mais force est de constater que la connaissance des hautes technologies n'est pas leur principale caractéristique.

Il est vrai que la plupart d'entre eux ont désormais leur adresse « mél » dont ils se débrouillent laborieusement. Mais à l'heure du world wide web, de l'ADSL, des CPL, où tout devient "global" et "dot.com" y compris Bernières, il était grand temps que B.O.N. prenne sa place sur la toile.

Imaginez : vous êtes tranquillement chez vous et vous vous souvenez que vous n'avez pas payé votre cotisation à B.O.N. Et impossible de mettre la main sur un exemplaire pour découper le bulletin d'adhésion. L'angoisse ! Désormais plus de problème, il suffit de le télécharger sur le site de BON.

Autre exemple : vous voulez retrouver un des articles scientifiques paru dans un ancien numéro du bulletin sur le climat bernièrais ou sur la tectonique des plaques appliquée à Bernières, articles de haut niveau scientifique, mais toujours très intelligemment vulgarisé même si vous n'avez pas tout compris.

Pas de problème : en vous connectant au site de BON, vous avez accès à la liste complète des articles parus depuis l'origine (ou presque).

Encore un autre exemple : vous voulez commander un produit de l'association : plaquette sur l'église, itinéraire de randonnée, recueil de cartes postales, etc.

Fini les soucis : sur le site de BON, vous avez accès à la liste des produits avec leur prix et il suffit de les commander (par courrier et chèque, nous ne bénéficions pas encore du paiement sécurisé 128 bits, soyons modestes).

Vous voulez consulter les activités 2002 de l'association ? Les prochaines visites guidées de l'église, du bourg ou des algues ? le pot annuel de BON ? Les flashs express ?

Vous pouvez le faire à tout instant et même (et surtout) la nuit sur le site de BON. •••

••• Et même, les nombreuses admiratrices de notre président, qui guettent sa baignade quotidienne, l'été, pourront obtenir son adresse mail dans la rubrique "contacts" (et prochainement l'heure de ladite baignade en temps réel, grâce à une web-cam).

Bref, ce sont quelques uns des avantages qu'offrira le site de BON qui sera prochainement opérationnel (aucune date n'est avancée à cause du secret qui entoure le projet et que vous comprendrez).

Ce sera avant tout, comme tout site Internet, un indispensable moyen de communication, d'information et de contact entre l'association et ses membres, un moyen qui complétera le bulletin et qui nous rapprochera encore les uns des autres.

A suivre donc. ■

Stéphane MANDELKERN

---

**HISTOIRE**

# Hommes chevelus, moustachus et grognons sur les chapiteaux et modillons de l'église de Bernières

***Sur les monuments médiévaux et particulièrement sur les églises romanes, on rencontre beaucoup de chapiteaux, de modillons, de corbeaux à figure humaine. Ces figures sont souvent grotesques ou monstrueuses, sans qu'on puisse leur trouver une signification particulière. Mais l'effort qu'on suppose demander à ces personnages pour porter des voûtes ou des charpentes pesantes a poussé les sculpteurs à leur donner des traits de démons, de damnés ou, simplement, d'ennemis.***

***Un certain nombre de modillons et de chapiteaux de Notre-Dame de Bernières représente des figures humaines chagrines, renfrognées, coiffées de cheveux longs et affublées de moustaches. Il est possible que la signification de ces images demeure à jamais mystérieuse. Mais il est possible aussi de leur proposer un sens ; et on va développer ici une hypothèse.***

La partie romane de l'église de Bernières a été construite à l'époque de l'édification difficile du royaume anglo-normand, moins d'un siècle après la bataille décisive d'Hastings (1066). Or la lente conquête de l'Angleterre ne comporte pas que des combats et des rencontres militaires, mais aussi des luttes politiques et culturelles avec des conséquences variées. Je propose l'hypothèse que ce sont des anglo-normands, ces hommes réfractaires à la conquête normande et à son influence culturelle, qui grimacent sur et dans notre église.

Effectivement en ces temps-là se livraient de grandes batailles d'influence qui prenaient des formes diverses : politiques, juridiques, économiques, etc... mais qui touchaient aussi les domaines religieux, militaire et artistique (architecture, sculpture), et même la vie quotidienne : vêtements, coiffures et cheveux.

Déjà sur la tapisserie (broderie) de Bayeux les soldats normands sont représentés la nuque et les lèvres rasées alors que leurs adversaires anglo-saxons portent cheveux longs et moustaches. Par exemple on regardera attentivement la scène où le duc Guillaume reçoit dans son palais Harold : la nuque et les lèvres du duc sont rasées. En revanche Harold comme les anglo-saxons portent cheveux longs et moustaches. Un autre bon exemple est la scène de son couronnement par l'évêque de Canterburry.

Les chroniqueurs anglais comme Guillaume de Malmesbury [2] décrivent longuement ces usages opposés. Par exemple nous compte ce dernier, avant la bataille d'Hastings, des espions d'Harnold lui rapportèrent que l'armée de Guillaume devait être entièrement composée de prêtres car tous avaient la tête et le visage tondus. D'ailleurs Harold n'en crut rien.

De fait, c'était une coutume répandue depuis l'antiquité que les hommes du Nord (cf. Les Germains de Tacite) et en particulier les personnages de haut lignage portassent des cheveux longs : ainsi se coiffaient les rois mérovingiens et les nobles norvégiens.

---

[2] Willelmi Malmesbiriensis Monachi, *De gestis Regium Anglorum*, Ed. W. Stubbs, Londres 1887, tome II, p. 301 (livre III, § 239).

C'était une habitude datant des périodes antérieures au christianisme.

Aussi le clergé, y compris le clergé anglo-saxon, réagissait vigoureusement contre cette coutume jugée païenne. Le même Guillaume de Malmesbury narre des scènes où l'évêque de Worcester Wulstam, ultérieurement évêque d'York, utilisait un petit couteau pour couper les mèches rebelles des hommes , proclamant qu'ils *copiaient les femmes et ne vaudraient pas mieux qu'elles* (pardon Mesdames !) *pour défendre le pays contre les peuples d'outre-mer.* Et les prédicateurs citaient la première épître aux Corinthiens (XI 14) dans laquelle saint Paul déclare que *c'est une honte pour les hommes de porter les cheveux longs* et que *c'est une gloire pour les femmes de les porter ainsi car ils constituent pour elles un voile.*

Nous rencontrons dans le clergé normand en ce 12ème siècle une identique attitude rigoriste ; une même volonté d'austérité. S'agit-il là d'une constante du caractère normand que nous retrouverons au 17ème siècle chez Jean de Bernières et Jean de Brébeuf ? Il semble qu'à côté de moments et d'espaces de liberté dans les mœurs la Normandie connaisse périodiquement et localement des réactions puritaines qui s'opposent à cette licence. Et au Moyen Âge, cette lutte, cette volonté d'ascétisme, prenait évidemment appui sur le clergé.

### Les mœurs scandaleuses de Guillaume le Roux

Mais revenons à notre 12ème siècle et au comportement de deux fils de Guillaume, Guillaume le Roux et Henri 1er Beauclerc.

Au règne contesté du premier fils de Guillaume le Conquérant, Robert Courteheuse, succéda celui de Guillaume le Roux, son second fils. C'était un chevalier robuste, « accompli », mais détesté par les ecclésiastiques, (saint Anselme le compara à un taureau sauvage), en raison de ses mœurs (il resta célibataire) mais aussi de sa propension à s'emparer des bénéfices ecclésiastiques et à s'entourer de conseillers d'origine modeste et … de mauvais sujets. Guillaume le Roux se mit à porter cheveux longs et moustaches à la mode anglo-saxonne et sous son règne, on se mit à exhiber des vêtements extravagants. En particulier un certaine Robert, une de ses relations aux mœurs douteuses, affubla ses pieds de longues chaussures, des « pigaces » que le clergé compara à des cornes de bouc. Cela fit tonner en chaire les prédicateurs et, dans leurs mémoires, les chroniqueurs. Mais écoutons le plus connu d'entre eux, le moine de Saint-Ervoult, Orderic Vital [3] : Les courtisans qui entouraient le roi rapportent ce dernier *se livraient à toutes sortes d'excès immoraux, sales libertins dignes du feu. Ils rejetaient les coutumes des guerriers … Ils séparaient leurs cheveux depuis le sommet de la tête, les entretenaient longs à la manière des femmes, portaient des tuniques longues serrées à l'excès, passaient les nuits en débauche et le jour à dormir ; car leur robes ne leur permettaient pas de faire quoi que ce soit d'utile.* Bref, conclut tragiquement Vital, *le monde se couvrait de ténèbres.*

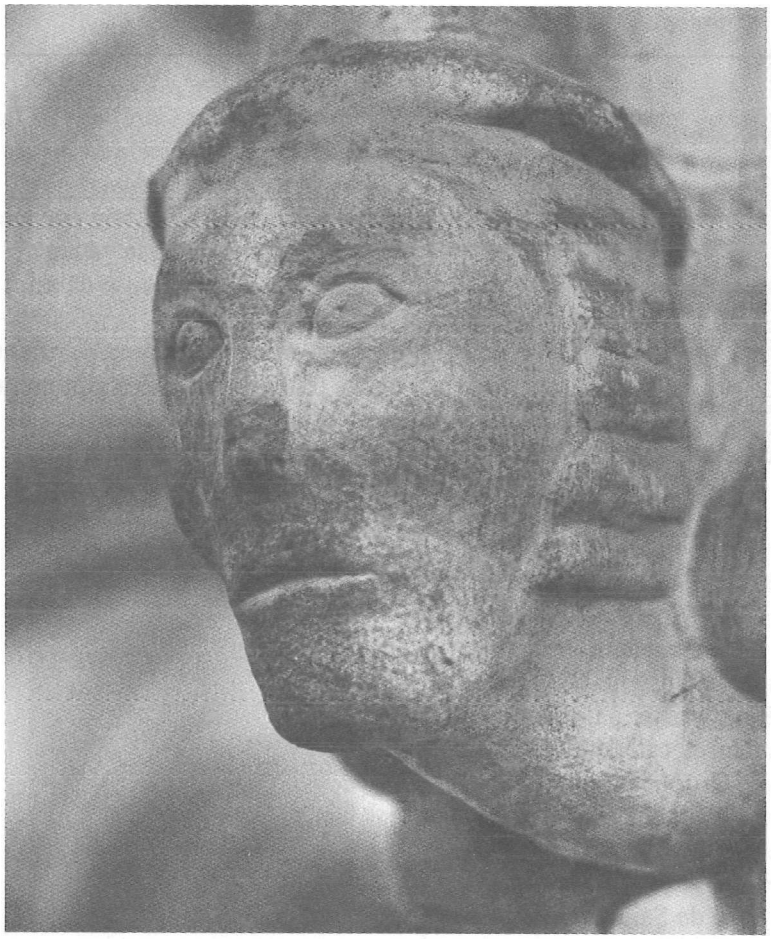

**Tête supportant une colonnette dans le chœur de l'église de Bernières**
Cliché J.M.

### Le retour à la vertu d'Henri 1er Beauclair

A la mort accidentelle de Guillaume le Roux, son jeune frère Henri 1er Beauclerc lui succéda. C'était une personnalité totalement différente : énergique, dur pour lui-même comme pour les autres, il s'appuya de nouveau sur le clergé et son règne fut politiquement jugé bénéfique. Mais suivons de nouveau Orderic Vital qui va nous rapporter ces instants pittoresques (et célèbres) au cours desquels la « saine et virile » coiffure des Normands va remplacer définitivement la coiffure « efféminée » des Anglo-Saxons.

C'est la fête de Pâques 1105 : Le roi Henri 1er Beauclerc vient de débarquer d'Angleterre avec toute sa cour (les rois anglo-normands devaient

[3] Orderic Vital, *Histoire de la Normandie*, éd. Guizot, Paris 1825-1827, tome III, p. 182.

Cliché J.M.

constamment effectuer des traversées de la Manche pour administrer efficacement les deux parties de leur royaume). Accompagné de celle-ci, le roi s'apprête à assister à l'office de Pâques dans la cathédrale de Carentan. Or tous portent des cheveux longs. Et l'office va être célébré par l'ascète Serlon d'Orgères, évêque de Sées et ancien abbé de Saint-Evroult. Et la cérémonie débute par un sermon qui, permettez-moi l'expression, n'est pas piqué des vers ! Après avoir évoqué la nécessité de se soumettre chaque jour à l'infaillible loi divine, Serlon, *devant l'impuissance d'extirper tout le mal qui se fait en secret* invite chacun à *amputer par le glaive ce qui se fait publiquement contre Dieu.* Car *vous êtes tous chevelus comme des femmes. C'est indécent. Et, créés à la ressemblance de Dieu, vous devez garder votre vigueur virile.* Et Serlon, lui aussi, cite la première épître aux Corinthiens : *Si l'homme soigne sa chevelure, c'est pour sa honte.* Certes, convient le prédicateur, souvent des pénitents laissent pousser cheveux et barbes. *Mais c'est pour se montrer hirsutes de leurs fautes et exhiber la laideur de leur conscience ... Vous, Santan vous pousse à travestir cette marque de pénitence. Les cheveux sont une abdication du courage masculin.* Les arguments se succèdent : après le machisme, Serlon utilise l'idéologie contemporaine des Croisés. *Les poilus ressemblent plus à des Sarrasins qu'à des Chrétiens ... Les cheveux longs entraînent la luxure et les pigaces ressemblent à des dards de serpent.* Et le bon évêque en conclusion évoque la venue des monstres de l'Apocalypse de saint Jean (chapitre 9).

Après ce sermon terrifiant qui se termina pas la description de la fin du monde et le châtiment de l'humanité pécheresse, que voudriez-vous que fissent le roi et

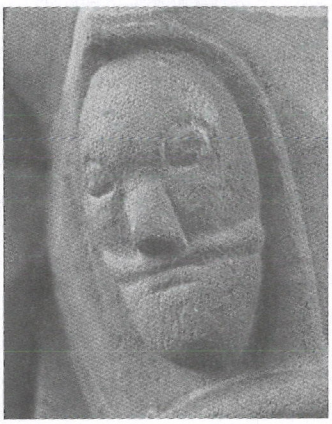

Cliché J.M.

sa cour lorsque le hardi prélat sortit de sa manche des ciseaux et se mit à tondre de ses propres mains les cheveux et les moustaches du roi et de ses plus proches courtisans ? Le roi le laissa faire ... Et à la suite de cette cérémonie pascale mouvementée, toute la Normandie mâle coupa ses cheveux et *les foula aux pieds comme vile balayure* termine Orderic Vital.

Bref, en contemplant nos modillons et nos chapiteaux berniérais, nous pouvons compatir au sort de ces malheureux anglo-saxons qui depuis neuf siècles reçoivent le juste châtiment de leurs vices. Mais c'est cher payé, convenez-en, pour ne pas avoir voulu aller chez le coiffeur !

**Conclusion**

D'autant plus qu'après tout (ainsi conclut Robert Bartlett dans un brillant article), le port des cheveux longs et des barbes est compatible avec une vie religieuse authentique comme le montre la pratique du clergé slave et orthodoxe. S'arracher les cheveux et la barbe – l'empereur Charlemagne le fit devant le cadavre de Roland (dans la Chanson de Roland) peut être un signe de chagrin et de deuil. Mais se les couper régulièrement par des gestes répétés est un signe de soumission (à un maître ou au destin, ou à Dieu) : Beaucoup de guerriers à la veille d'une bataille se rasaient la tête, non seulement par utilité, pour le port du casque, mais aussi de subordination à la volonté divine. Même de nos jours, moines et religieuses avant de prononcer leurs vœux abandonnent leurs cheveux. A l'inverse, laisser croître ses cheveux est une marque de libération et de liberté. Ainsi se coiffèrent les hippies en 1968 (cf la coiffure afro-asiatique). Mais ici intervient encore un autre facteur : souvent les révolutions capillaires marquent seulement la volonté de rompre avec la mode antérieure ou avec les pratiques des peuples ou des groupes voisins. On veut par une nouvelle apparence marquer résolument son opposition à une époque, à une classe sociale ou à une nation. Ainsi Coco Chanel et la « garçonne » se mirent à porter des cheveux courts pour marquer une rupture avec le statut antérieur de la femme.

Cliché J.M.

Et les Normands conquérants de l'Angleterre, d'abord fascinés par les raffinements de la civilisation anglo-saxonne et nordique, en revenant chez eux, reprirent brusquement leurs manières de se coiffer. Ainsi va le monde. ■

François LABURTHE-TOLRA

# UN NOUVEL IMPOT A BERNIERES

*Tout commence par le coup de téléphone d'un attentif collectionneur de cartes postales de Langrune qui nous signale une vente aux enchères de "cartes postales, philatélie, monnaies, assignats, actions, imagerie, chromos, almanachs" qui aura lieu à Falaise le 28 octobre 2001. Il ne s'agit pas de l'annonce de quelque nouvelle vue de Bernières, mais au n° 109 du catalogue " un document sur parchemin - 1539, NORMANDIE- FOUEAGE de MONEAGE de BERNIERES sur mer (Calvados). Monéage droit sur les monnaies de la paroisse de Bernières format 62x27 - Bon état- TRES RARE "*

*La vente a lieu et l'excitation aidant, un des membres de notre association se porte, sans bien comprendre, acquéreur de cette résurgence du passé de Bernières sous le règne de François 1er. Tout restait à décoder, d'abord le sujet du document, le fouage de monnéage, puis son contenu, une grande énumération de mots en vieux français qui étaient à coup sûr des noms d' habitants de Bernières.*

Quelques recherches et des aides savantes nous ont permis la rédaction de cet article.

### La stabilité monétaire, comment ? par un nouvel impôt

Le droit régalien de battre monnaie (monnayage) par les princes et surtout les abus de ce droit, comme celui de muer, c'est à dire de changer les espèces monétaires en usage dans la Province, étaient déjà connus au Moyen Âge comme cause sérieuse d'instabilité monétaire. En effet, les pièces mises en circulation pouvaient être retirées par le prince "à sa volonté et plaisir" et remplacées par d'autres de matière, de poids et de valeur différents, et de ce fait, dévaluées. Si cette "manipulation", était pour le prince une source de profit, on comprend qu'elle était dommageable à tous ceux qui avaient à calculer en monnaie à longue échéance, à ceux qui avaient passé des contrats et aux commerçants.

Il semble que ce soient les Normands qui, les premiers, pour éviter les effets nocifs de ces dévaluations successives, aient proposé une transaction à leur roi : les sujets lui paieraient périodiquement une redevance pour qu'il s'abstienne de modifier sa monnaie. Pour le souverain cette taxe de rachat ("redemptio monetae"), compensait la perte des profits résultant des renouvellements monétaires; elle avait, d'autre part, le double avantage d'une périodicité régulière et d'une obtention "de bonne grâce", sans récriminations puisqu' issue d'un pacte bilatéral. Pour les sujets, elle supprimait une cause d'instabilité monétaire.

Voici donc un nouvel impôt, le monnéage. Bien qu'il n'y ait pas de texte contemporain de la création de cette taxe, les auteurs en situent l'origine aux dernières années du XI° siècle, à peine postérieure à Guillaume Le Conquérant. Peut-être a-t-elle été instituée après sa mort en 1087, au moment du règne de son premier fils, Guillaume le Roux, "violent et débauché", ou vers 1100, quand Robert Courteheuse, son second fils, souverain désordonné et prodigue, prit part à une croisade, noble mais coûteuse expédition.

Le monnéage ne s'est pas limité à la Normandie puisque les ducs de Normandie, initiateurs supposés étaient aussi rois d'Angleterre. En effet, de nombreux documents sur cette taxe ont été retrouvés dans les îles anglo-normandes; on la retrouve aussi dans d'autres provinces françaises.

Les premiers écrits relatifs à cette taxe apparaissent au début du XIII° siècle, lorsque Philippe Auguste, après la conquête de la Normandie, fit faire ce que nous appellerions aujourd'hui un audit des différents droits des anciens ducs normands auxquels il succédait. Cette enquête détaille l'assiette de la taxe, sa perception, les exemptions et les modalités de recouvrement.

Un extrait de l'Ancien Coutumier[1] vers 1280 en est une jolie synthèse :

"Le monnéage est une ayde
Qu'on doit au duc de Normandie
De pécune à la tierce année
Que monnoye ne soit muée"

Le monnéage est donc un droit régalien, c'est une prestation en argent et non en nature, elle n'est pas assise sur les produits de la récolte ou sur la valeur de la propriété. C'est une taxe forfaitaire et immuable de 12 deniers (un sol), perçue tous les trois ans, sans doute à la fin de l'été (Saint Michel, le 29 septembre). Elle est due par feu. En effet, l'assiette de la taxe est toujours le foyer et cette assiette est un trait original, si distinctif

[1] Recueil de coutumes, c'est à dire des articles qui constituent une forme de droit.

| Années | Bernières | Courseulles | Douvres | Luc |
|---|---|---|---|---|
| 1398 | | | | 84/ |
| 1434 | 30/4/ | 44/1/0 | 105/6/2 | |
| 1461 | 57/6/2 | 37/4/1* | | |
| 1485-1491 | 34/7/4 | 35/5/5 | | |
| 1500-1509 | 25/10/20 | 25/5/4 | | |
| 1534 | 38/9/37 | | | |
| **1539** | **38/9/35** | | | |
| 1572 | 36/9/10 | | | |

***Bibliographie***


**L. AGRON**
*Histoire du vocabulaire fiscal*
Thèse de doctorat en Droit - Paris 2001

**M. E. BRIDEY**
*Monnéage*
Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie. Tome XLVIII (1940) p. 76:

**M. NORTIER**
*Contribution à l'étude de la population en Normandie au bas Moyen Âge (XIV°-XVI° siècles)*
Inventaire des rôles de fouage et d'aide : Cahiers Léopold Delisle N$^{08}$ 9 (1970); 10 (1971); 11 (1973); 12 (1976); 13 (1981).


## Transcription du rôle de fouage établi à Bernières pour l'année 1539

***La sergenterye de Bernieres***
***La paroisse de Bernieres***

*Ensuyvent les noms et surnoms des paroissiens de Bernieres subjectz au fouage et monneage deu et escheu pour le Roy notre seigneur au terme Sainct Jehan Baptiste mil cinq cens trente neuf*

*Premierement*
*Les payans.*

*Jehan Pestel*
*Henry Besyé l'aisné*
*Pierre Morant*
*Henry Besyé le jeune*
*Raoul Bestourney*
*Jehan Berоult*
*Guillaume Osmont le jeune*
*Philippin Thyment*
*Guillaume Thyment*
*Guillaume Ruffin*
*Robin Mysouart*
*Richard de Than*
*Richard Couesnon*
*Guillaume Thyment le jeune*
*Raoul Couesnon*
*Raoul Artur l'aisné*
*Raoul Le Quesnel*
*Perrin Seigle*
*Denys Bouet*
*Pierres Le Bas*
*Raoul Artur le jeune*
*Richard Artur*
*Robin Laloé*
*Jehan de Lange*
*Jehan Ferrant*
*Martin Hacouet*
*Jehan Corbin*
*Jehan Robert l'aisné*
*Jehan Robert le jeune*
*Robin Couesnon*
*Michault Robert*
*Jehan le Butillier*
*Robin Hue*
*Jehan Le Febvre*
*Jacquet Romainn*
*Guillaume Piques*
*Guillaume Jehenne*
*Colin Provost*

*Nombre XXXVIII personnes vallant XXXVII sols*

*Exemptz dudit fouage*

de cette institution qu'elle a été appelée communément focage ou fouage (du latin médiéval fouagium dérivé de focus, foyer).

Seuls y sont soumis ceux qui possèdent dans la paroisse (nous dirions le village ou la commune) "feu et lieu", une maison habitable et un foyer, unité domestique économiquement autonome (qui pouvait comporter plusieurs personnes voire plusieurs générations).

La recette variait donc en fonction du nombre de foyers actifs (ayant un revenu d'au moins 20 sous) dans la population car tous n'étaient pas redevables : les feux nobles et les feux ecclésiastiques, les feux indigents étaient exemptés d'office.

Les rôles paroissiaux étaient établis chaque trois ans par les agents financiers, vicomtes, baillis et tabellions, après un comptage des feux et une appréciation qui permettait de différencier les feux "utiles" (redevables du fouage) des feux "inutiles".

Les "payants" devaient avoir une fortune personnelle indépendante (les fermiers exerçant dans les métairies nobles, meuniers et fourniers des seigneurs, les prévôts, les serviteurs laïcs des églises étaient exemptés).

La levée du monnéage (ou fouage) se fait par un agent dit fouager, qui reçoit en compensation une somme identique (12 deniers) à sa propre redevance.

La taxe de monnéage est demeurée en vigueur jusqu'au 18° siècle dans les îles anglo-normandes ; elle est définitivement abolie en France avec les autres droits féodaux, en 1793.

## Qui payait cet impôt à Bernières ?

Les rôles de fouage vont nous le dire. Ces rôles émis tous les trois ans dans chaque paroisse par la sergenterie du village ou du village voisin s'il était plus important, listaient dans l'ordre les prénoms et les noms des paroissiens assujettis à l'impôt (seul le chef de ménage est inscrit sur les rôles) puis de ceux qui par leurs fonctions en étaient exemptés et enfin de ceux dont les conditions financières les rendaient non imposables, (il fallait avoir un revenu financier d'au moins 20 sous).

Les rôles de fouages de Normandie qui sont parvenus jusqu'à nous ont fait l'objet d'un passionnant inventaire détaillé par année et par village par Michel Nortier, inventaire en cinq volumes qui précise aussi l'endroit où on peut les consulter.

C'est l'un de ces rôles de fouage de monnéage, qui ne figurait pas à cet inventaire et qui vient de ressurgir : long morceau de vélin beige (peau de veau) joliment calligraphié et bien conservé.

C'est le rôle établi pour la paroisse de Bernières en 1539. Ce document a entre temps beaucoup voyagé. On trouve sa trace au XIX° siècle dans la collection Phillips en Angleterre et des annotations en anglais au dos du document attestent de ce séjour; il a ensuite été vendu par la fameuse maison Sotheby en 1973, puis revendu à Paris en 1974 à la librairie de l'Abbaye [2]. On ne sait pas comment il est arrivé chez un commissaire-priseur de Falaise.

Si la calligraphie est belle, elle ne permet pas d'emblée la compréhension du texte car l'écriture du XVIème siècle n'est pas celle du XXIème siècle et demande des connaissances paléographiques que tout un chacun ne possède pas et se sent quelque peu démuni et frustré devant un texte qui ne se livre pas. Une transcription est donc nécessaire, (mais beaucoup moins banale que la traduction d'un texte étranger moderne).

Grâce au généreux travail de Monsieur Jean-Michel Bouvris des archives de Saint Lô, tout s'est éclairé et nous avons pu enfin savoir qui, à Bernières, payait cet impôt en 1539 !

La lecture d'un tel document ne se fait pas sans une certaine émotion et, ce qui est particulièrement touchant, c'est que bon nombre de ces patronymes sont encore bien vivants à Bernières ou dans les communes avoisinantes,[3]

Pour ce qui est de l'information qu'il apporte, on ne peut pas, à partir d'un simple comptage de ces noms, évaluer précisément la population de Bernières à cette époque, car autour de chaque foyer recensé vivaient une ou plusieurs générations, voire même plusieurs branches familiales, et d'autre part les familles ou collectivités exemptées d'office, comme les nobles et les religieux, ne figuraient pas sur les rôles. On peut cependant, grâce aux données des différents documents répertoriés, suivre dans le temps le nombre de payants et de non payants, ce qui peut donner une idée de l'évolution de la situation économique locale. On peut aussi comparer ces groupes de population avec ceux des villages voisins.

Le tableau reproduit à la fin de cet article rapporte les effectifs des trois populations fiscales figurant sur les rôles de fouage de quelques villages voisins : payants ( feux contribuables)/ exemptés/ pauvres.

Si l'on se réfère à ce tableau récapitulatif, on observe la situation de villages voisins à des périodes identiques,. Pour Bernières, hormis le pic de foyers payants en 1461, les chiffres sont assez constants avec cependant une augmentation de la population à très bas revenus à partir des années 1500.

Ceci n'est qu'une simple constatation et une étude approfondie du contexte événementiel, économique et social du village ou de la région apporterait les éléments nécessaires à l'expliquer.

Mais c'est un autre sujet.

Tous ceux qui auraient dans la mémoire familiale ou dans des documents conservés, des informations sur ces périodes (lieu de vie, type de cultures etc...) doivent savoir que ces informations seraient les bienvenues dans nos pages. Une large contribution à ce travail de mémoire paraît en effet souhaitable. ■

Annie de GERY

[2] Communications personnelles de Monsieur Michel Nortier, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque Nationale de France

[3] Il est possible, pour ceux qui le désireraient, d'obtenir une photocopie du document original.

*Alexis Aupays, prevost du fief au tresorier de Baieux;*
*Guillaume Artur, prevost du fief Susanne Duboys;*
*Richard Fleury, prevost du fief Marguerye;*
*Michault de Lange, prevost du fief Jehan Le Chevalier;*
*Clément Du Mesnil, prevost du fief de maistre Michel de Semilly;*
*Robert Laloé, tresorier de l'eglise dudit lieu;*
*Richard Corbin, cousteur de ladite eglise;*
*Pierre Thyoult, porteur du merc de Grammont;*
*Olivier Louet, fournier du four a ban dudit lieu.*

*Povres*

*Robert Thyment*
*Jehan Le Petit dit Marcel*
*Thomas Robert*
*Perrin Pestel*
*Richard Loyson*
*Jehan Le Febvre*
*Guillaume Le Febvre*
*Perrin Queriere*
*Philippin Seigle*
*Jehan Le (barré : Vesque) Vert*
*Jehan Flambard*
*Guillaume Osmont l'aisné*
*Pierres Hacouel*
*Perrin Corbin*
*Noel Davantleau*
*Michel Foubert*
*Michel Rouez*
*Raoul Le Rat*

*Noel Du Bourgueel*
*Gallays Basin*
*Robert Bosquier*
*Olivier Douesnel*
*Colin Fouasse*
*Richard de Moyeres*
*Michel Besier*
*Jaspar Rouez*
*Jacquet Blanlo*
*Jehan Evego*
*Guillaum de Reies*
*Loys Mancel*
*Robin Martel*
*Huguet Roulland*
*Richard Le Conte*
*Symonnet Le Butillier*
*Guillaume Douesnel*
*Jehan Boschefontaine*

*Et loultre plus de ladite paroisse sont tous povres et veufves qui n'ont aucuns biens.*

*L'an mil V^c^ trente neuf, le premier jour d'aoust, à Caen, devant nous Lucas De Lalande et Denys De Lahaye, tabellions pour le Roy notre seigneur audit Caen, furent presens Jacquet Rommayn et Richard Fleury, lesquelz jurerent et rapporterent ledit fouage estre bien et deument rendu, et le droit du Roy notredit seigneur y avoir esté gardé. Presens Robert Lesmerey et Adam Greslay.*

*(signé : ) Delalande (avec paraphe); (signé : ) Delahaye (avec paraphe)*

*Lesdits jour et an , audit Caen, devant nous tabellions dessusdits, furent presens Jehan Le Febvre et Sebastien Bynot, lesquels contrejurerentt et affermerent ledit fouage estre bien et loyalement juré, rendu et rapporté. Presens les dessusdits.*

*(signé : ) Delalande (avec paraphe); (signé : ) Delahaye (avec paraphe)*

Note : Un sol = 12 deniers

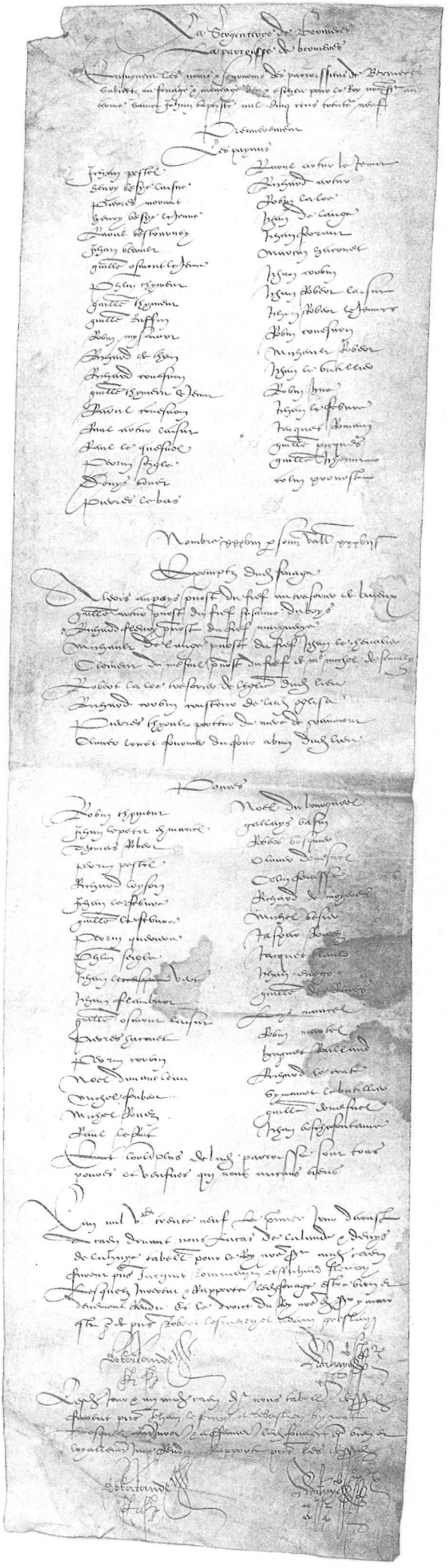

# Connaissez-vous les AGNUS DEI ?

*Il y a quelques années, l'association " Les Amis du Livre " ( Bibliothèque) avait exposé un certain nombre d'objets du culte appartenant à l'église de Bernières. Parmi ceux-ci figuraient deux disques de cuivre, dont l'un avait été redoré, que les anciens Bernièrais désignaient sous le nom d'Agnus Dei, se souvenant que le célébrant, à la messe dominicale, on les leur présentait afin qu'ils les embrassent. Mais, trouvant que ces objets ne correspondaient pas à ce que nous savions au sujet des Agnus Dei, nous nous étions promis de creuser la question. C'est chose faite. En fait, il s'agit de deux " Baisers de paix " ( Asser ad pacem - tabula paces - lapis paces- pour ceux qui n'ont pas trop oublié leur latin ! ).*

Ils mesurent 15 cm de diamètre avec une partie centrale de 6 cm, dont la forme rappelle celle de l'hostie et qui comporte la figure traditionnelle de l'agneau pascal, entouré d'un nimbe crucifère et portant l'étendard de la Résurrection, signe de victoire sur la mort et le démon. Des rinceaux de feuillage décorent l'entourage. A l'arrière, une patte retournée permet de les saisir pour les présenter au baiser des fidèles. Il semble que ce soit aussi aux alentours du 16ème siècle que ces « baisers de paix » soient apparus : signe de paix que l'on embrassait lors d'une procession avant la communion.

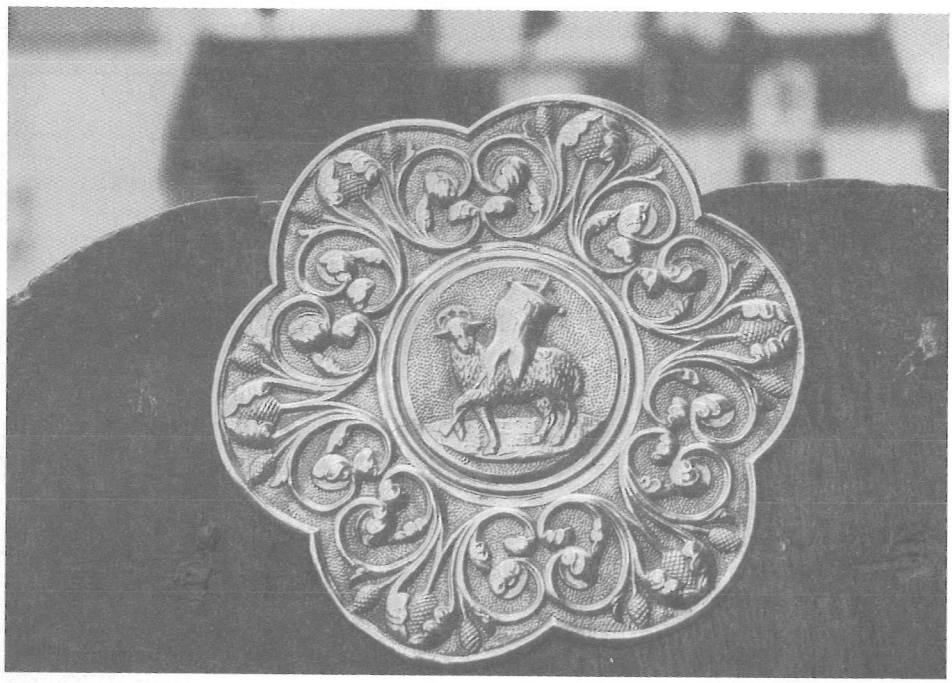

« Baiser de Paix » conservé à Bernières Cliché S.M.

### Une protection d'origine païenne ?

Il est difficile de savoir si le Baiser de Paix est venu se substituer à l'Agnus Dei, ou s'il avait un tout autre rôle dans les rites religieux. Rappelons l'origine des vrais Agnus Dei ; il s'agissait de fragment du cierge pascal, qu'à l'aube de la nuit pascale le célébrant distribuait aux fidèles. Ceux-ci le considéraient comme une protection, en faisaient des fumigations dans les champs et les maisons pour conjurer foudre, tempêtes et tentations de tous genres ! Peut-être faut-il y voir une résurgence des Saturnales pendant lesquelles on distribuait des amulettes représentant un cœur ou un phallus et utilisées dans les mêmes buts. L'Eglise aurait donc modifié et adapté un rite païen.

Il semble difficile de trouver avant le 6ème siècle des exemplaires d' Agnus Dei fondus et mis en forme : St Grégoire le Grand en offrit un à la Reine des Lombards Théodelinde. On possède également une custode du 8ème ou 9ème siècle contenant encore son Agnus ; celui de Charlemagne est, quant à lui, toujours présent dans le trésor d'Aix la Chapelle.

Au fil du temps, Rome va codifier la fabrication, la bénédiction (qualifiée alors de baptême) et la distribution des Agnus Dei. Seul le Pape peut les faire fondre. La cire d'abeille, symbolisant la chair de l'agneau est employée, mêlée de Saint Chrême et parfois de poussières des martyrs anonymes recueillies dans les catacombes. D'abord de forme ronde, ils prendront au fil des siècles une forme ovale. De 6 à 10 cm pour les petits à 15 à 17 pour les moyens, jusqu'à 20 cm pour les plus grands, ils comportent, sur l'une des faces, l'agneau pascal avec nimbe crucifère, couché sur le livre

scellé des sept sceaux et portant la bannière pascale déployée.

Ouvrons une parenthèse : peut-être y a t-il parmi nos lecteurs des Italiens ou plus précisément des Romains dont les parents ou grand-parents se rappellent avoir reçu pour Pâques, des petits agneaux en sucre reproduisant ceux des Agnus.

Le revers est occupé par l'image d'un saint ou celle d'un événement religieux (exemple : en 1900, année sainte, Léon XIII fait figurer la Porte Sainte). Ces agnus ne peuvent être ni dorés, ni peints, ni parfumés, ni vendus.

La bénédiction se fait dans les trois jours qui précédent le Samedi Saint (mercredi, jeudi et vendredi de Pâques) devant tout le Sacré Collège, par roulement. Ils sont plongés dans l'eau bénite mêlée de Saint Chrême puis encensés ; c'est le Baptême des Agnus Dei.

Lorsque la quantité disponible était sur le point de s'épuiser, le Souverain Pontife procédait à une bénédiction privée, assisté alors de deux cardinaux.

Au début du siècle dernier (1900), les Cisterciens de Sainte Croix de Jérusalem, établis à Rome, exerçaient toujours le droit de faire des Agnus Dei, droit reçu du Pape depuis 1668 (en fait, à cette date, il s'agissait des Feuillants de l'ordre cistercien).

**Recommandations ...**

Il est recommandé de tenir ces fragiles objets à l'abri de la poussière en les enfermant dans des custodes, des monstrances (pour les plus grands) ou des sachets de tissus précieux.

Le Pape les offrait aux personnes qu'il souhaitait honorer mais tout évêque pouvait en demander pour les redistribuer dans son diocèse en les fragmentant ou non. On les plaçait dans le clocher des églises pour préserver celles-ci de la foudre. Quant aux fidèles, aux marins en particulier, il était recommandé de les porter avant de prendre la mer...La protection de l' Agnus Dei étant plus ou moins grande selon la foi de celui qui la sollicite et l'Eglise recommande bien sûr d'éviter de tomber dans la superstition.

Ces sacramentaux avaient, dans l'Eglise, une place si importante que des Papes lui ont consacré des poèmes ( en latin, nous vous en ferons grâce !) mais nous ne résistons pas à la tentation de retranscrire deux strophes d'un poème qui en comporte huit, écrit par un curé anonyme et inspiré, sans doute, à l'orée du 17 ème siècle :

*Car si le tonnerre ardent,*
*et grondant*
*Nous menace d'aventure,*
*Nous opposons à ses feux*
*Courageux*
*Cet agneau du cire pure*

*N'aye aussi peur d'abismer*
*Sur la mer*
*Portant au col ceste image*

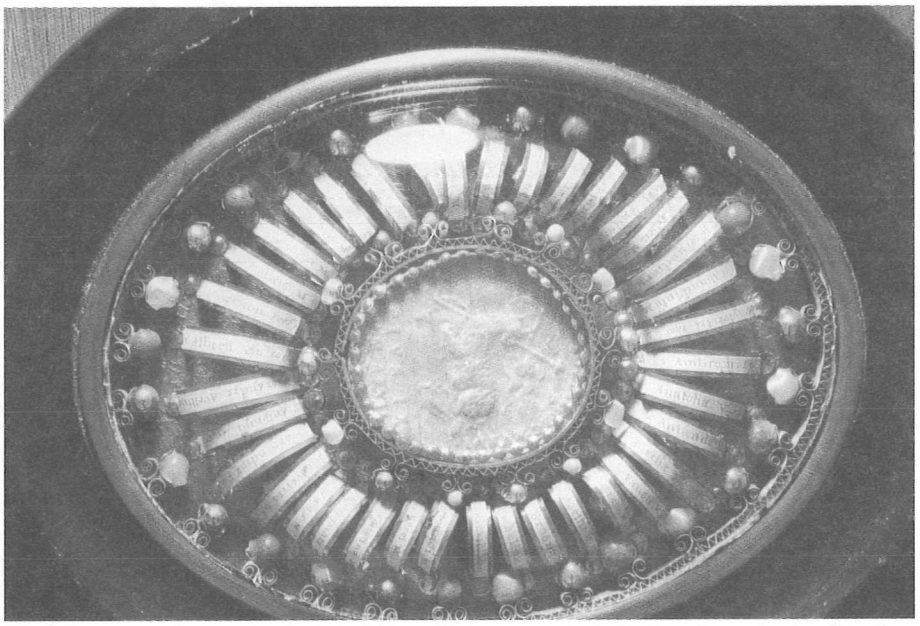

**Agnus Dei appartenant à J. Ledélézir** Cliché S.M.

*Les flots qui vont s'eslevans*
*Et les vents*
*La sentans quitteront leur rage.* ■

Annick FLOHIC-PATRIZZI

*Nous remercions tout particulièrement le Père François Delhaize, archiviste diocésain, qui nous a permis de préciser certaines notions et Monsieur Le Délézir qui nous a signalé la présence de quelques Agnus Dei dans les collections du Musée de Normandie.*

# LA CHARPENTE DE L'EGLISE, suite

Le relevé de la charpente de l'église de Bernières a été poursuivi cet hiver et au printemps par la valeureuse équipe de bénévoles de B.O.N. ! Ainsi celui de la nef est achevé, ce qui a déjà permis au Centre de recherche sur les Monuments historiques (C.R.M.H.) de réaliser une modélisation de sa charpente en 3D. Quant à lui, le relevé de la charpente du chœur devrait être effectué en septembre prochain et une analyse dendrochronologique (datation des bois de charpente) devrait suivre d'ici la fin de cette année. La publication de l'étude scientifique progresse à grands pas ! J.P.MAYER

# Jacques Moisant de Brieux

## fondateur de l'Académie de Caen et Berniérais d'adoption

*Située au cœur du hameau de la Rive, La Luzerne est la plus ancienne demeure de Bernières. Au fil des siècles, ce fief, bâti au bord de l'eau et à proximité du port, a vu passer entre ses murs de nombreux propriétaires dont l'un des plus célèbres restera sans conteste Jacques Moisant de Brieux. Si le XVIIe siècle fut une période tragique dans l'histoire de Bernières avec la disparition du port et des nombreux avantages qu'il pouvait apporter au village, ce siècle lui apporta un autre type de richesse par le biais de Moisant de Brieux, poète reconnu en son temps, et de la Luzerne, résidence de ce dernier qui connu une grande animation culturelle et intellectuelle.*
*Cette année 2002 est aussi l'anniversaire symbolique de la création de l'Académie de Caen, fondée en 1652 par Moisant de Brieux et certains de ses amis. C'est donc le moment idéal pour retracer la vie de cet illustre personnage et lui rendre hommage.*

Jacques Moisant de Brieux[1] naît le 15 mai 1611 et grandit au sein d'une famille ayant fait fortune dans le commerce du drap, et de confession protestante. S'il commence des études à Caen, au Collège du Bois où il aura pour professeur Antoine Halley qui l'initiera à la poésie («il est l'auteur de mes vers, comme Dieu est l'auteur de ma vie» dira-t-il), Moisant part ensuite à Sedan puis à Leyde.

Après être devenu Conseiller au Parlement de Metz, son mariage et quelques voyages, le futur poète revient à Caen et se consacre à une vie littéraire qui ne demande qu'à s'épanouir, tout en gérant sa fortune et son patrimoine.

Jacques Moisant achète en 1637 au sieur Thioult de Rucqueville le fief de la Luzerne à Bernières-sur-mer. Les années qui suivent, il mène une vie intellectuelle brillante à Caen où il occupe l'Hôtel d'Escoville, réputé comme en étant la plus belle demeure, et une existence un peu plus calme à la campagne. Il y trouve le repos tout en s'adonnant à la lecture et à la réflexion, et prend le temps d'admirer la mer et les paysages qui s'étendent face au Manoir. Principalement résidence estivale, Moisant y invitera des amis et La Luzerne verra passer dans ses murs d'illustres personnages et érudits de l'époque.

L'Académie Française voit le jour en 1635.
Les années passent, et pendant ce temps l'idée de l'Académie de Caen germe dans les esprits brillants de Jacques Moisant de Brieux et de ses amis des cercles littéraires et de causerie en vogue au XVII$^{e}$ siècle. L'Académie des Belles Lettres de Caen, première académie littéraire de province, est finalement fondée en 1652. Les académiciens se retrouvent en séance dans l'Hôtel d'Escoville, pour y discuter de littérature et de culture.

Moisant publie un poème latin " Gallus Gallinaceus", qui lui vaut un collier d'or de la Reine Christine de Suède qui a une flatteuse réputation dans les milieux littéraires et philosophiques de son temps.

Il entretient aussi, habituellement en latin, une abondante correspondance avec ses nombreuses relations, dont Jean Regnault de Segrais, le poète caennais devenu parisien.

Anobli par Louis XIV en 1644, Moisant reçoit ses lettres en 1665 confirmant sa noblesse « pour l'estime et la réputation qu'il s'est acquises parmi les Savants et les Gens de Lettres» . Il porte «d'azur à trois croix d'or, placés deux et un».

Le poète côtoie nombres d'hommes de lettres et d'érudits et passe les années suivantes à asseoir sa réputation littéraire. Les publications se succèdent régulièrement jusqu'à la disparition de l'homme de "belles lettres" : textes critiques, poèmes, paraphrases de psaumes (la plupart du temps en latin), lettres, puis vers la fin de sa vie, des ouvrages tels les : "Méditations morales et chrétiennes", "Divertissements curieux", "Origines de quelques coutumes anciennes" (l'un de ses rares ouvrages encore consulté de nos jours).

La fin de la vie du fondateur de l'Académie de Caen est assombrie par des drames et des problèmes de santé. Parmi les deuils familiaux qui l'accablent, notons en particulier que des six enfants nés entre 1635 et 1655, son fils Pierre est assassiné rue Froide à Caen à l'âge de treize ans, et que sa femme Catherine disparaît en 1666 après trente-deux ans d'une union apparemment sans nuages. Il sera aussi très affecté par la disparition en 1665 de Mademoiselle de la Luzerne, fille de M. Thioult de Rucqueville, dont il assura l'éducation et pour qui il développa des sentiments très forts. Certains de ses amis les plus chers quittent sa vie littéraire. Les souffrances liées à une santé délicate l'accablent depuis un

[1] Brieux vient du nom d'une terre achetée par son père.

certain temps, Bernières et son air marin lui procurent le plus grand bien.

Peu à peu le poète se détache du monde qui l'entoure. En mai 1674, il succombe à l'âge de soixante-trois ans des suites post-opératoires d'une intervention pour la maladie de la pierre. La médecine de l'époque est encore rudimentaire et les techniques employées souvent barbares.

Le seul portrait de Jacques Moisant de Brieux le représente dans sa période la plus brillante, et montre, sous une large perruque, un homme au visage allongé et au regard calme, à la physionomie agréable et douce; «on le devine aimable, conciliant, de commerce obligeant et serviable» (Michel de Pontville).

Injustement oublié aujourd'hui, le fondateur de l'Académie de Caen doit être à nouveau connu, ne serait-ce pour son action en faveur du développement des activités intellectuelles dans la région et ailleurs, et pour la reconnaissance qu'il reçut des grandes figures littéraires de son temps. Certes sa poésie française n'est pas très réputée, mais certains ont vu en Jacques Moisant de Brieux l'un des plus grands poètes latins de son temps et un illustre représentant des Belles Lettres.

## Le fief de la Luzerne et Moisant de Brieux

Cette propriété, qui à l'origine formait un ensemble, est aujourd'hui scindée en deux parties distinctes: le manoir et la ferme. Elle comprend un parc boisé, un jardin potager, le manoir et l'orangerie, la ferme, des écuries, une grange et un pigeonnier. L'ensemble est clos par deux enceintes de mur; les hauts murs nord sont assez récents (XVII$^{e}$ siècle) et le beau portail entre le manoir et la ferme était auparavant l'entrée principale du domaine.

Daté de 1491, le manoir est la plus vieille demeure de Bernières. De la première partie de la Renaissance, il a été très remanié. La structure de la façade est assez simple avec quatre ouvertures pour chaque étage, les lucarnes des combles sont ouvragées et ont été en partie reconstituées. Figures typiques du style Renaissance, des losanges gravés dans la pierre entre les étages et les ouvertures. La porte d'entrée et ses linteaux, très ouvragés, sont de style François I$^{er}$ avec salamandres et levrettes. L'orangerie bâtie au XVII$^{e}$ est assez originale car c'est l'une des toutes premières construites en France, originalité qui vaut aussi pour son toit plat "à l'italienne" et les motifs divers qui l'ornent.

Certaines parties de la ferme furent édifiées à peu près à la même période que le manoir. La grange, dans laquelle on a retrouvé des graffiti de bateaux, date du XVI$^{e}$ siècle et présente la particularité d'avoir une toiture très élevée et très pentue, ce qui est peu courant pour ce type de bâtiment. Elle a servi de lieu de culte aux Réformés de la région et de lieu de refuge aux protestants qui n'étaient pas très bien vus dans certaines villes pendant les périodes de troubles religieux (calvaire gravé sur un pilier de l'ancienne entrée de la ferme). Le pigeonnier, l'un des plus important de la région, comprend mille sept cents boulins et était à l'origine tout en pierre. Les écuries étaient surmontées du grenier à grain où l'on peut voir de belles lucarnes XVII$^{e}$. Plusieurs éléments de la propriété sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (les façades et les toitures du logis, ainsi que l'escalier et la cheminée de la salle à manger; -les façades et les toitures de l'orangerie; -les façades et les toitures de la boulangerie; -l'ensemble des murs de clôture et le portail nord; -le colombier de la ferme en totalité; -les façades et les toitures des écuries de la ferme).

Jacques Moisant de Brieux vivait tantôt à la ville et tantôt à la campagne, mais il préférait ses propriété à la campagne, et plus particulièrement La Luzerne à Bernières. Son habitation y était selon ses dires «une de ces maisons où ne brillent ni l'or ni l'argent, mais où habitent la paix et l'innocence, et où surtout l'on ne rencontre que de bons visages».

Ses amis le plaisantaient sur la situation de cette maison, qui s'élevait seule au bord de la mer.

Antoine de Garaby de la Luzerne, autre membre fondateur de l'académie, a lui aussi étudié à Caen sous la direction d'Antoine Halley. Sorte de Montaigne normand, il est l'auteur du fameux sonnet en l'honneur de la maison de Moisant à Bernières-sur-mer :

«Du côté de la Mer seulement retenue
Par la secrète loi qui bride sa fierté
Flue et reflue aux bords d'une campagne nue
Et montre vertement son affreuse beauté.

La maison de Brieux, seule à perte de vue
Découvrant à tous vents l'un et l'autre côté
De parcs, de promenoirs, de coteaux dépourvue
Règne dessus Bernières avecque liberté ...»

La réponse de Moisant est un sonnet où transparaît l'attachement que le poète a pour la Luzerne et pour la terre de Bernières :

«Ces grands parcs, ces coteaux,
ces longues avenues
Ce beau pays couvert que tu m'as vanté
Ne me donneraient pas la vie et la santé
Que m'ont su redonner mes rives toutes nues.

Sur leurs bords, mon logis s'élève dans les nues
Et seul se laisse voir en toute liberté,
Etant ce qu'en peinture est une nudité
Près de beautés que l'art d'ornement a pourvues.

Là je rêve en repos, là je vois le soleil
Renaître et se coucher en pompeux appareil,
Là toute la nature à nu m'est découverte.

Enfin là, ce qu'ailleurs il ne m'est pas permis
Je me vante d'un point, c'est qu'à maison ouverte
Ainsi qu'à cœur ouvert, je reçois mes amis.»

Selon René Delorme, «Moisant ne partageait pas les idées de son siècle sur la mer. Tandis que les poètes de cette époque s'évertuaient à peindre l'Océan sous les traits les plus noirs et à parler de l'affreuse beauté des tempêtes, lui, l'admirateur de la nature, réagissait contre l'opinion généralement admise et admirait la splendeur de la mer calme. Dans sa maison de Bernières, son plus grand plaisir était de suivre des yeux les flots verts; il se laissait charmer par le chant de la vague, et peu à peu il se sentait pénétré par ces suaves parfums de poésie qui se dégagent de la nature. Aussi est-ce à Bernières qu'il composa la plus grande partie de ses poèmes». Moisant reconnaît lui-même dans certaines de ses lettres qu'il n'est poète qu'à la campagne.

Le matin, il parcourt «ses états», comme il appelle son jardin et son parc boisé; le soir, il va sur la plage où il adore observer le soleil couchant. La journée est partagée entre causeries avec des amis proches et lecture. Quelques fois une troupe de convives inattendus envahit la demeure de Moisant de Brieux et rompt l'existence uniforme du rêveur. Bernières et La Luzerne connaissent alors une certaine effervescence.

Si le bâtisseur du manoir est Thioult de Rucqueville, son hôte le plus prestigieux aura donc été sans conteste Jacques MOISANT de BRIEUX (1611-1674), réputé avoir été le meilleur poète latin de son temps, mais dont le plus grand titre de gloire est, rappelons-le, d'avoir fondé en 1652 l'Académie de Caen, première académie de province à se constituer après celle de Paris. ■

Ludovic GIRARD

Sources :
- www.academiecaen-scabl.com
- *Jacques Moisant de Brieux, qui êtes-vous ?* - Michel de Pontville, Mémoires de l'Académie T.XXXIV, 1996.
- Œuvres choisies de Moisant de Brieux précédées de l'essai sur Moisant de Brieux, sa vie et ses œuvres - René Delorme, 1875.
- *Bernières, art et mer* - Abbé Jean Marie, 1972.

**HISTOIRE**

# Histoire du Régiment de la Chaudière

***Le nom du Régiment de la Chaudière est étroitement lié à Bernières et à son histoire : il débarqua ici le Jour J, vers huit heures trente, juste après le Queen'Own Rifles. L'ancienne rue de la Mer fut débaptisée en son honneur et à chaque commémoration du Débarquement, nombre de Vétérans ne manquent pas de revenir à Bernières, relayés maintenant par leurs Cadets. Voici l'histoire du Régiment de la Chaudière.***

Comme la majorité des unités de langue française, le Régiment de la Chaudière a son origine dans la milice canadienne sous le régime français. En effet, c'est avec la seigneurie de Taschereau, établie en 1736 sur les bords de la rivière Chaudière que l'on trouve l'embryon qui devint le Régiment de la Chaudière.

A cette époque, chaque seigneur devait lui-même pourvoir à la défense de ses terres. Le seigneur de Taschereau n'échappait pas à cette obligation.

**Les armes du Régiment**

Son organisation était évidemment des plus rudimentaires. Elle se composait des habitants qui travaillaient dans et autour de la seigneurie, se réunissant le soir pour s'entraîner aux armes. Elle devait assurer la défense contre l'éventuel ennemi, l'Indien, et plus tard, l'Anglais.

Il est rapporté que Charles Antoine Taschereau servit sous les ordres de Montcalm en 1758 et que Gabriel-Elzéar combattit Wolfe en 1759. Plusieurs hommes de la seigneurie combattirent avec les troupes françaises qui étaient alors en service dans la colonie canadienne. Très peu de noms canadiens sont passés dans l'histoire avant 1760. Il faut se souvenir que les

premiers Français arrivèrent non comme guerriers ou conquérants, mais comme colonisateurs et cultivateurs, ne refusant cependant jamais l'appel aux armes lorsqu'on avait besoin d'eux.

## Sous le régime anglais

Lorsque le drapeau fleurdelisé « referma son aile et repassa les mers », on eut encore besoin des bras de ceux qui furent défaits avec gloire à Québec ou à Sainte-Foy et le système de seigneurie demeura longtemps encore sous le régime anglais.

Lors de l'invasion américaine en 1775, Gabriel-Elzéar Taschereau fut nommé colonel de son bataillon de milice par le gouverneur Carleton, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1809. La population de la seigneurie en 1775 tira sans succès sur les troupes d'Arnold qui descendaient la rivière Chaudière. Le manoir Taschereau fut alors pillé par les troupes américaines. En 1812, le lieutenant colonel Thomas Pierre Joseph Taschereau commandait le 4ème Bataillon du district de Québec. Il fit toute la campagne de 1812-1813 avec son bataillon. Suite au « First Militia Act », on créa le 9 avril 1869 le Bataillon provisoire de Dorchester et le Bataillon provisoire de Beauce qui constituèrent la naissance légale du Régiment de la Chaudière. En 1871, le Bataillon provisoire de Dorchester devint le 92ème Bataillon d'infanterie de Dorchester et le Bataillon provisoire de Beauce, le 23ème Bataillon d'infanterie de Beauce. En 1900, le 23ème et le 92ème sont réunis pour ne plus former qu'un seul bataillon qui, après avoir changé plusieurs fois de nom, deviendra finalement en 1936 le Régiment de la Chaudière après avoir absorbé le 5th Machine Gun Battalion.

De 1936 à 1939, il se classa 1er sur 87 régiments en tirs et signaux et en 1939, il était classé 6ème en efficacité parmi toute la milice canadienne.

## Le Régiment de la Chaudière de 1939 à 1945

Il fut mobilisé le 1er septembre 1939 et établit alors ses quartiers généraux à Lac Mégantic. Le régiment passa l'hiver des les bâtiments de l'immigration au Bassin Louise (Québec) et à la Citadelle. Il s'installa au camp Valcartier au printemps 1940 et le 24 mai 1940, devint unité d'infanterie (Rifle). A l'automne, il partit pour le camp de Sussex (Nouveau Brunswick) où se groupa la 8ème Brigade jusqu'à son embarquement pour le Royaume-Uni le 21 juillet 1941. Pendant son séjour en Grande-Bretagne, le bataillon suivit toutes les phases de l'entraînement nécessaire pour le débarquement. Stationné dans le sud de l'Angleterre et en Ecosse, il prit part à toutes les grandes manœuvres de l'armée canadienne et à plusieurs reprises, de l'armée anglaise. Le régiment se fit toujours remarquer par don endurance, sa débrouillardise et son esprit de corps. Entre temps, le bataillon fut envoyé dans le nord de l'Ecosse, à Inverrary, où il fut soumis à un entraînement particulièrement sévère. Puis vint la préparation immédiate du grand jour, l'invasion de la côte normande, aux premières heures du 6 juin 1944.

Le 1er juin 1944, les premières troupes du Régiment de la Chaudière s'embarquèrent à Southampton pour rejoindre l'Armada qui irait détruire la « Festung Europa ». Le 6 juin à huit heures trente, il débarquait sur notre plage pour entreprendre ensuite sa marche victorieuse vers l'intérieur de la France pour la continuer jusqu'en Allemagne. Et c'est ainsi que ce glorieux régiment revendique l'honneur d'avoir pris part à la plus grande opération militaire de l'histoire, honneur qu'aucune autre unité québécoise ne partage avec lui.

Au soir du Jour J, le régiment avait atteint tous ses objectifs et l'on peut affirmer qu'il fût la seule unité de la tête de pont des forces d'invasion à réussir un tel exploit. Les pertes avaient été certes sérieuses, mais moindres que les prévisions, le sacrifice des uns permettant aux autres de poursuivre la tâche.

Les jours suivants, le régiment ne s'arrêtait que pour se reformer, combler les vides et se préparer de nouveau au combat. Colomby-sur-Thaon, Rots, Carpiquet, Les Jumeaux, Colombelles, Vaucelle, noms qui évoquent à tous ses Anciens des heures de danger, de sacrifice et de gloire.

Après cinquante cinq jours de ligne, le 31 juillet, il fut accordé au régiment un repos à Basly qu'il avait libéré le 6 juin.

Puis ce fut la poussée à travers la France et la poursuite de l'ennemi en fuite, ce fut Mandeville, Rouvres et la défaite allemande. Le 17 septembre, le régiment faisait le siège de Boulogne-sur-Mer qui tombait le 22. Le 25, c'était au tour du Cap Blanc-Nez de recevoir la visite des gars de la Chaudière. Le même jour, à celui de Calais.

**Des prisonniers allemands sur la plage de Bernières gardés par les gars de la Chaudière**

Ce fut ensuite la campagne de l'Escault durant tout le mois d'octobre. De novembre à janvier, le Régiment tint les positions défensives de Nimègues, Kapel, Beck, Driehuizen, Groesbeek, Wyler et Althorst. Longue période d'attente, de froid, de calme parfois poignant. On partouille d'un côté comme de l'autre, on s'épie ... on s'entraîne pour l'attaque finale.

Le 8 janvier 1945, ce fut la bataille de Leuth, dans une région inondée par l'ennemi. Le 26, après un combat acharné et au prix d'énormes sacrifices, c'est Hollen qui tombe. Puis ce fut les combats de la foret du Hochwald, Emmerick, Hoch, Helten. Le Régiment nettoya le nord de la Hollande (Zutphen, Zwolle, Sneek, Lemmer, Bunde) et poussa en Allemagne jusqu'à Grossefehn, vers Aurich, avec l'intention d'attaquer Emden par l'arrière. Autant de lieux où il se couvrit de gloire.

Les « Chauds », comme ils étaient familièrement surnommés, combattirent ainsi du Jour J au jour V. Après s'être couverts de gloire, ils s'enrôlèrent dans l'armée d'occupation. Le Régiment de la Chaudière a été la seule unité levée au Québec à participer à cette mission où il joua un rôle de tout premier ordre dans la péninsule Emden-Wilhemshaven sur la mer du Nord.

## De 1945 à nos jours

Alors que le 1er Bataillon combattait en Europe, un second bataillon de réserve avait été formé et préparait le renfort, le retour et la réorganisation du 1er Bataillon qui revint au pays le 30 décembre 1945 : il fut reçu à Québec en vainqueur avec tous les honneurs qui lui était dus. On réorganisa le bataillon de réserve qui prit ses quartiers au Cove Fields jusqu'en 1949, pour être ensuite déménagé à Saaint-Romuald. Entre temps, le 3ème Bataillon ayant fini sa tâche d'occupation, revint au printemps 1946.

**Le Régiment de la Chaudière atteint la frontière du Reich**

Ce fut alors la routine des temps de paix, avec l'entraînement deux ou trois soirs par semaine au quartier général de Saint-Romuald ainsi qu'aux compagnies de Saint-Georges, Saint-Joseph, Lac Mégantic et Plessisville. En septembre 1954, le Régiment de Levis fut incorporé à celui de la Chaudière et leur quartiers généraux furent établis au manège militaire de Lévis, où ils sont encore aujourd'hui.

Le 1er décembre 1947, la princesse Elizabeth devint colonel en chef du Régiment. Le 6 juin 1964, il fut élevé à Bernières un monument à l'occasion du vingtième anniversaire du Débarquement du régiment et en souvenir des membres de l'unité tués au cours des hostilités. Le 22 août suivant, le régiment reçu ses drapeaux à la base de Valcartier : le drapeau de la reine et le drapeau régimentaire leurs furent remis par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Paul Comptois. L'année suivante, le 6 juin 1965, le général Ailleret, chef d'état-major des Forces Armées Française, remet au régiment le drapeau du 41ème Régiment d'Infanterie en France. Le musée du régiment fut inauguré en mai 1967. Puis à l'automne, le régiment de la Chaudière reçut la visite de sa marraine, Geneviève Hettier de Boislambert.

En 1968 eut lieu le changement de drapeau de la reine pour l'unifolié canadien. Le 10 juin 1979, le batiment qui abritait la compagnie A du Régiment a été baptisé « Caserne Paul Mathieu » au cours d'une cérémonie à laquelle participait Madame Paul Mathieu et en novembre 1981, un mont de la base Valcartier reçu également le nom du colonel Paul Mathieu.

Suite la proposition du major Fernand Dion, qui participa à la campagne d'Europe, un mémorial fut érigé à la mémoire des deux cent quarante et un soldats, sous-officiers et officiers qui sacrifièrent leur vie à la liberté et à la paix. Ce mémorial a été inauguré le 3 juin 1990 à Beauceville, région d'origine du Régiment de la Chaudière.

En mai 1995, à l'occasion du Cinquantième anniversaire du Débarquement et du cent vingt cinquième anniversaire du régiment, la ville de Lévis baptisa l'un de ses parcs « Parc du Régiment de la Chaudière ».

Depuis plusieurs années, nombre de membres du Régiment participent à diverses missions des Nations Unies, telles Chypre, Egypte, ex-Yougoslavie ou encore Haïti.
Le Régiment de la Chaudière est toujours présent de par le monde et ô combien dans le cœur des Berniérais.

Jean-Paul MAYER

1. Le site du Régiment de la Chaudière (www.geocities.com) nous a fourni tous les éléments nécessaires à la rédaction de cet article.
2. Cf également B.O.N. n° 12 de décembre 1997, p. 8, *6 juin 1944, le Débarquement à Bernières,* et p. 18, *Rosaire Gagnon, Bernières se souvient,* B.O.N. n° 13, p. 14, *Le débarquement à Bernières.*

**Toujours pour les amoureux de Bernières … et pour tous ceux qui aspirent à le devenir, voici les plus récentes publications de B.O.N.**

## *Bernières sur Mer*

*Mémoire d'une époque*

*« Mer et Plage »*

***Mémoire d'une époque***, tome 2, « Mer et Plage »
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires

**Pierre-Emile BERTHELEMY**
Peintre
1818-1894

*Pierre Emile BERTHELEMY*, peintre berniérais
Monographie en quadrichromie de 24 pages sur sa vie et son œuvre
**Tirage limité**

**En vente au siège de B.O.N. ainsi que dans différents points de ventes à Bernières (liste sur demande)**

# Bernières Optique Nouvelle

## vous recommande


ERA® IMMOBILIER

Nouvelle adresse

85, rue Victor-Tesnière
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
**02.31.36.00.10**

***Votre agence ERA Bleu Marine vous offre :***

- *une estimation gratuite de votre bien immobilier*
- *une garantie de 1 an pour vous et votre acheteur*

Route de Courseulles
**14990 BERNIÈRES-SUR-MER**
**Tél. 02 31 96 45 43**
Fax 02 31 96 46 76

**RENAULT** S.A.R.L. Garage
**Michel THOMAS**
**Agent**

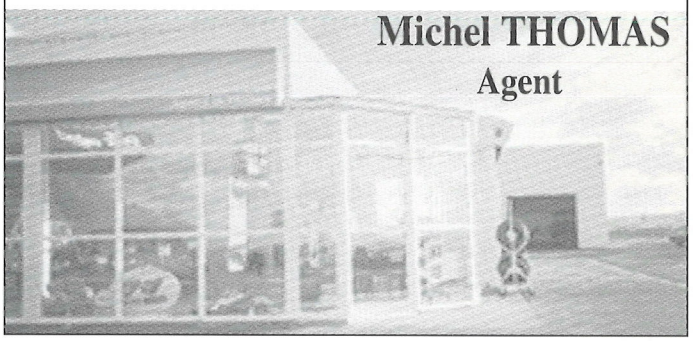

Gregory D. Coiffure
COIFFEUR - VISAGISTE

5, rue de l'Abbé Blin
14990 BERNIERES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

**CAFÉ - TABAC - PRESSE**
*M. et Mme LOUIS*
***Café du Centre***
*14990 Bernières/Mer - Tél.02 31 96 46 83*

**BERNIERES-PLAGE**

*Librairie • Salon de thé*
*• Lieu de détente à l'entrée de la plage*
*• Ouvert en Juillet et en Août, l'après-midi et en soirée*

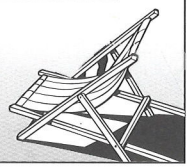

**CHLO E MARINE**
*Vêtements marins - Décoration marine*
*La voile de nacre*
*Place du 6 juin - 14990 Bernières-sur-Mer*

Bernières Optique Nouvelle

Votre publicité, ici ? c'est possible, *contactez*
Bernières Optique Nouvelle • 114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 Bernières-sur-Mer
Association régie par la loi 1901